



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Avec les Régions, pour les libertés locales et dans l'action

SOMMAIRE

- 
- 1 LE MOT DES PRÉSIDENTS**
 - 2 LES 18 RÉGIONS DE FRANCE**
 - 3 2022, QUELQUES CHIFFRES ET TEMPS FORTS**
 - 4 CONGRÈS 2022, RETOUR EN IMAGES**
 - L'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS DE RÉGIONS DE FRANCE**
 - 6 Commission Administration générale**
 - 8 Commission Agriculture, alimentation, forêt, pêche**
 - 10 Commission Aménagement du Territoire**
 - 14 Commission Culture, sport, jeunesse, citoyenneté**
 - 16 Commission Économie**
 - 22 Commission Éducation, orientation, formation, emploi**
 - 24 Commission Europe et international**
 - 28 Commission Mobilité, transports, infrastructures**
 - 32 Commission Outre-Mer et économie maritime**
 - 34 Commission Santé, formations sanitaires et sociales**
 - 36 Commission Transition écologique**
 - 40 L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES RÉGIONALES**
 - 41 L'ÉQUIPE DE RÉGIONS DE FRANCE**

AVEC LES RÉGIONS, POUR LES LIBERTÉS LOCALES ET DANS L'ACTION

Le 8 mars 2022, nous présentions avec l'ensemble des Présidentes et Présidents de Régions notre *Livre blanc des Régions* pour rappeler aux candidats à l'élection présidentielle les enjeux qui se présentaient à eux. Face à un État centralisé et centralisateur, nous appelions à de nouveaux actes forts de décentralisation pour restaurer toute la vitalité de notre vie démocratique. Nous confirmions alors le rôle pris par Régions de France depuis des années : celui d'une organisation au service des Régions devenues incontournables dans l'élaboration et le pilotage des grandes politiques publiques stratégiques de notre pays.

Forts de cet engagement, les élus accompagnés de nos équipes et de nos services régionaux ont œuvré pour permettre à nos concitoyennes et à nos concitoyens de retrouver foi en l'action publique. Grâce aux actions de nos commissions et groupes de travail, grâce aux nombreuses rencontres avec des Ministres et leurs cabinets, grâce à nos multiples auditions parlementaires ainsi qu'à nos rencontres avec universitaires et partenaires, nous avons une nouvelle fois porté la voix des Régions métropolitaines et de l'Outre-mer pour une France décentralisée et pour les libertés locales et dans la proximité.

Parce que notre action est aussi un travail de l'ombre, notre rapport d'activités 2022 permet de rendre à notre association et à nos 18 Régions et Collectivités de métropole et d'Outre-mer toute la lumière méritée.
Nous vous en souhaitons bonne lecture.



Carole Delga

Présidente de la Région Occitanie
Présidente de Régions de France



Renaud Muselier

Président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Président délégué de Régions de France

LES 18 RÉGIONS DE FRANCE



MEMBRES ASSOCIÉS



*Louis Mussington a été élu le 3 avril 2022 succédant à Daniel Gibb



QUELQUES CHIFFRES ET TEMPS FORTS



65
COMMUNIQUÉS
DE PRESSE



54
NEWSLETTERS
24 539
ABONNÉS



173 581
VISITEURS SUR
NOTRE SITE WEB



39 895
ABONNÉS SUR
NOS RÉSEAUX



29
AUDITIONS
PARLEMENTAIRES



118
RDV MINISTRES
ET CABINETS
MINISTÉRIELS



Présentation du livre blanc des Régions
Vers une République de la confiance.



L'appel des 15 Présidents de Région
pour un New Deal ferroviaire.



Rencontre des libertés locales,
15 mars 2022.



Première rencontre entre les Présidents de Région
et Elisabeth Borne, Première Ministre, à Matignon.
Échanges autour des grands enjeux du moment.



CONGRÈS 2022, RETOUR EN IMAGES

À l'invitation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le 18^{ème} congrès de Régions de France s'est tenu les 15 et 16 septembre 2022 à Vichy. Un grand rendez-vous annuel des élus et de nos partenaires, autour de la thématique : **Souveraineté, les Régions en première ligne.**



18^{ème} CONGRÈS DES RÉGIONS DE FRANCE
15 et 16 septembre 2022 à Vichy



15 septembre, 1^{ère} journée consacrée aux différents ateliers au sein du palais des congrès et en extérieur.



Visite de l'entreprise Ligier, une entreprise innovante et ancrée dans son territoire : l'image de l'avenir de l'industrie que les Régions veulent soutenir.

Présentation de l'étude service public régional de l'emploi et de la formation professionnelle par le cabinet d'Elezia Conseil, avec la participation de **François Bonneau**

Président de la Commission Éducation de Régions de France



Conférence de presse des Présidents de Région du 15 septembre

“Nous sommes optimistes parce que nous croyons que l'espoir c'est le pouvoir. Nous voulons avoir le pouvoir de changer la vie des gens.”

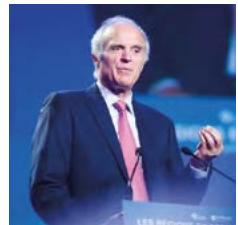
Carole Delga Présidente de Régions de France



Table ronde en plénière autour de 4 grands enjeux de souveraineté : industrielle, alimentaire, énergétique et sanitaire.

“Réconcilier l'éducation et l'industrie, redonner à nos enfants le goût des sciences, c'est le chemin indispensable vers le renouveau de notre industrie.”

Florent Menegaux Président de Michelin





Village partenaires : Carole Delga et les Présidents de Région à la rencontre des partenaires de Régions de France.



Partenariat avec Centre Inffo : les Régions engagées pour la formation professionnelle.



Signature d'un partenariat avec la Gendarmerie Nationale : agir sur les territoires pour faire face à la menace cyber.



Séquence Ukraine : depuis le 24 février 2022, début de l'agression armée de l'Ukraine par la Russie, les Régions de France se sont pleinement mobilisées pour apporter tout leur soutien à la résistance héroïque dont font preuve le gouvernement de Volodymyr Zelensky, ses forces armées et tout le peuple ukrainien.



Séquence Grand Témoin : "Le courage est essentiel. Le courage c'est d'installer de nouveaux types de rapports de forces. Il faut avancer pour que cette démocratie soit en faveur des citoyens." **Cynthia Fleury** Professeur titulaire de la chaire "Humanités et Santé", Grand Témoin du congrès 2022



Territoires Unis Carole Delga et les présidents David Lisnard et François Sauvadet



"Notre pays a toujours cru que pour tenir, se construire, faire nation et défendre sa souveraineté, il fallait que ce soit le monopôle de l'État. Nous, élus locaux, avons une conviction : cela ne marche plus et il est urgent de changer le modèle de fonctionnement sur lequel repose la France pour tirer les conséquences de cette crise dans laquelle nous sommes."

Laurent Wauquiez Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



"Nous pouvons croire, nous voulons croire, à une relation plus respectueuse entre l'État et les Régions, à l'écoute de nos concitoyens." **Carole Delga** Présidente de Régions de France



"Est-il possible de réparer les multiples fractures qui traversent la société française sans en appeler aux forces vives des territoires ? Ça n'est pas possible. Nous ne pouvons répondre à cette question que par une grande décentralisation de toutes les politiques de proximité." **Gérard Larcher** Président du Sénat



Elisabeth Borne invitée d'honneur du congrès : La Première Ministre s'engage à travailler étroitement avec les collectivités.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, ÉVALUATION ET PROSPECTIVE



Carole Delga

Présidente de commission
Présidente de la Région Occitanie



Hervé Morin

Président de commission
Président de la Région Normandie



Stéphane Perrin

Président délégué Finances
Vice-Président de la Région Bretagne

SUIVI DE L'IMPACT DE L'INFLATION SUR LES BUDGETS RÉGIONAUX

L'année 2022 a été marquée par le retour d'une forte inflation et d'une envolée des prix de l'énergie. Cette situation exceptionnelle, qui se poursuit en 2023, s'est traduite pour les Régions par une augmentation de leurs dépenses dans les lycées et les transports de près de 900 M€ en 2022. Malgré une progression de leur épargne brute, les Régions, à la différence des autres catégories de collectivités territoriales, ont de nouveau constitué le seul échelon n'ayant pas retrouvé le niveau d'épargne brute atteint en 2019 avant la crise sanitaire.

Cette situation financière, pouvant affecter les efforts significatifs que les Régions ont déployés en faveur de l'investissement local au cours des dernières années, a fait l'objet de réunions régulières d'échanges avec le Gouvernement, les parlementaires et la Cour des comptes.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2023

Dans le cadre de l'examen parlementaire du projet de loi de finances 2023 (PLF 2023), à l'issue de nombreuses rencontres et échanges avec le Gouvernement, les Régions ont réussi à obtenir des avancées notables. En effet, pour la première fois depuis 2017, la DCRTP et la DTCE des Régions ont vu leur montant préservé. Par ailleurs, une dotation de 107 M€ a également été octroyée aux Régions afin de faire face à la baisse de leurs frais de gestion relatifs à la CVAE et à la CFE associés au financement de la formation professionnelle.

Enfin, à la différence du filet de sécurité mis en œuvre en 2022 et visant à soutenir les collectivités du bloc communal face à l'inflation, les Régions ont été intégrées à ce dispositif réinstauré pour 2023 avec des critères d'éligibilité assouplis au cours de l'examen parlementaire du PLF 2023.



Audition de Stéphane Perrin par la commission des Finances du Sénat

ATTRACTIVITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis plusieurs années, nous assistons à un désintérêt croissant à l'égard de la fonction publique. Ce phénomène est observé tout autant dans la fonction publique d'État et hospitalière que territoriale. Fort de ce constat, le Gouvernement a lancé en 2022 une phase de concertation impliquant les organisations syndicales et, pour ce qui est du versant territorial, les employeurs territoriaux.



Réunion de concertation au ministère de la Transformation et de la Fonction publiques

Au sein de la Coordination des employeurs territoriaux (CET) et du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) notamment, Régions de France a formulé des propositions et approuvé un certain nombre de mesures visant à améliorer

la situation (dégel du point d'indice, forfait mobilité durable, etc.). La concertation doit se poursuivre en 2023 pour aboutir à une série de réformes sur les voies d'accès à la fonction publique, les carrières et rémunérations, l'égalité professionnelle, etc.

En 2022, Régions de France a par ailleurs accompagné le transfert aux Régions, des agents du ministère de l'Agriculture en charge des mesures non-surfaciques du FEADER dont les Régions se sont vu confier l'autorité de gestion.



Stéphane Perrin aux côtés de Stanislas Guérini,
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

ÉVALUATION

Parce que les Régions n'envisagent pas de "responsabilités" sans "comptes à rendre", Régions de France s'est régulièrement exprimée (devant les CESER de France, la Cour des comptes et le Conseil d'État notamment) pour promouvoir une culture de l'évaluation et en faire un véritable outil d'amélioration des politiques publiques.

CHIFFRE-CLÉ

12 auditions parlementaires et par la Cour des Comptes

concernant la situation et les perspectives financières des Régions

MÉTHODOLOGIE ET PERSPECTIVES

La poursuite du suivi des impacts financiers liés à l'inflation et à la forte hausse des prix de l'énergie demeurera un sujet crucial concernant la trajectoire financière des Régions. Par ailleurs, l'érosion des recettes régionales carbonées issues des cartes grises et de la TICPE, en raison de la transformation des modes de déplacement, constitue un sujet prioritaire d'attention et de revendications de la part des Régions.

En plus de l'adoption de mesures visant à rendre la fonction publique plus attractive et plus efficace, l'année 2023 sera marquée par l'aboutissement de négociations engagées entre les organisations syndicales et les employeurs territoriaux sur la réforme de la Protection sociale complémentaire (PSC) mais aussi, par les conclusions d'une mission demandée par les employeurs territoriaux ayant pour objectif de mieux prendre en compte et réduire l'usure professionnelle au sein de la fonction publique territoriale.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE
regions-france.org

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

Clear Channel, média de la proximité

Média de la proximité, Clear Channel France a fait paraître en 2022 son 7^e baromètre du Centre-Ville et des Commerces avec le soutien du Ministère de la Cohésion des Territoires, l'institut CSA, et l'association Centre-Ville-en-Mouvement.

Lors de la présentation à la presse des résultats de ce baromètre à l'Hôtel de Région du Grand-Est, Jacques Chantillon, Directeur Général Adjoint, a rappelé le rôle que peut jouer la communication extérieure dans la dynamisation du tissu local, aussi bien dans les rues que dans les réseaux de transport publics.

Seul média qui s'adresse de façon indifférenciée à tous les Français, la communication extérieure, digitale ou papier, permet notamment aux collectivités de cibler avec efficacité l'ensemble de leurs publics.



Présentation à la presse à l'Hôtel de Région Grand Est

 **Clear Channel**

COMMISSION AGRICULTURE, ALIMENTATION, FORêt, PÊCHE



Loïg Chesnais-Girard

Président de commission
Président de la Région Bretagne



Lydie Bernard

Présidente déléguée
Vice-Présidente de la Région Pays de la Loire



Clotilde Eudier

Vice-Présidente en charge de la Pêche
Vice-Présidente de la Région Normandie



Daniel Gremillet

Vice-Président en charge de la Forêt
Conseiller régional de la Région Grand Est

FÉVRIER SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

L'année 2022 fut l'édition des « retrouvailles », après celle de 2021, annulée du fait du contexte sanitaire.

Retrouvailles pas seulement entre le monde agricole et le grand public, ce fut également pour les Régions, le retour à une séquence traditionnelle d'échanges privilégiés avec leurs partenaires : organisations professionnelles telles que les Chambres d'Agriculture ou les syndicats agricoles, représentants des coopératives, interprofessions, acteurs de la société civile.



Rencontre de la filière agriculture biologique

À la veille du démarrage de la programmation de la PAC 2023-2027, les échanges ont essentiellement porté sur les responsabilités renforcées des Régions dans ce cadre (aides à l'installation des jeunes et nouveaux agriculteurs, soutien aux investissements, à la coopération, à la recherche innovation, etc.).

JUIN RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES À BRUXELLES



Commission Agriculture, Alimentation délocalisée à Bruxelles

Face aux crises traversées par le secteur agricole et alimentaire ces dernières années, et au défi que représente l'adaptation face au changement climatique pour un secteur basé sur le vivant, les Régions entendent placer leur réflexion sur le moyen et long terme.



Bruxelles, juin 2022 : les Régions défendent une PAC adaptée aux territoires et appellent une adoption rapide du PSN France auprès de la Commission Européenne.

Parce qu'ils avaient l'objectif d'inscrire leur action au plus près des besoins des acteurs économiques, les membres de la Commission ont délocalisé une de leurs réunions pour aller au contact des institutions européennes (Parlementaires européens, Commission) et des think tanks.

La PAC post-2027 doit se réfléchir et se penser dès maintenant : pour les Régions l'enjeu de leur mobilisation est de soutenir une politique ambitieuse et juste, à la fois pour le revenu des agriculteurs et vis-à-vis de l'enjeu de transition agroécologique.

OCTOBRE

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX DÉPUTÉS

Suite à leur élection quelques semaines plus tôt, les sujets d'échanges entre les élus des Régions et les nouveaux élus de l'Assemblée nationale étaient nombreux et opportuns, à l'approche notamment du lancement des concertations sur le futur Pacte et la Loi d'Avenir Agricole (LOAA).

Sur le défi démographique agricole à relever (avec 1 agriculteur sur 2 partant à la retraite d'ici les 10 prochaines années), les membres de la Commission Agriculture ont rappelé tout leur engagement et la diversité de leur action, avec la présentation d'un rapport publié à cette occasion.

Gestion de l'eau, foncier, renforcement de la souveraineté alimentaire des territoires étaient d'autres thèmes déjà centraux des échanges avec les députés.



Rencontre entre le président de la Commission, Loïg Chesnais-Girard et le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau

CHIFFRES-CLÉS

18 commissions en présentiel ou distanciel

se sont tenues soit sur les questions agriculture, alimentation ou plus spécifiquement sur la pêche-aquaculture et la forêt-bois.

+ de 200 groupes de travail techniques

rattachés à la commission ont été organisés sous la bannière de Régions de France.

Une très grande majorité de ces travaux ont été dédiés à la préparation des programmations européennes FEADER et FEAMPA

leviers majeurs pour les Régions pour mettre en œuvre leurs politiques régionales dans ces domaines.

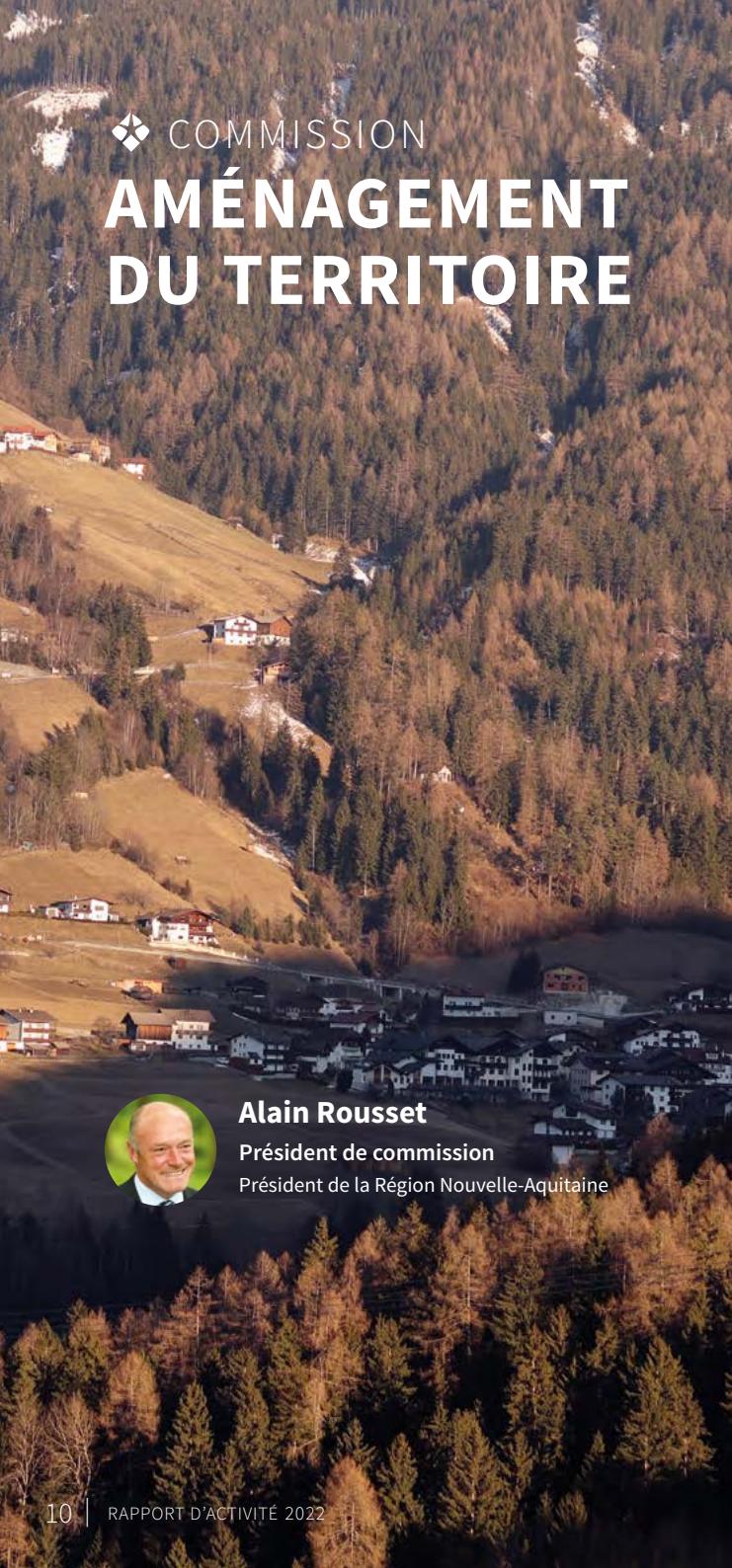
MÉTHODOLOGIE ET PERSPECTIVES

Mettre en œuvre la concertation régionale et s'impliquer dans la concertation nationale sur le Pacte et la Loi d'avenir agricole sera la principale priorité de Régions de France pour l'année 2023. Pour cela seront organisées des commissions de travail thématiques dédiées aux sujets suivants :

- le renouvellement des générations, orientation et formation aux métiers de l'agriculture mais aussi reconversions pour attirer toujours plus de forces vives, installation-transmission ;
- l'accès à une alimentation de qualité, à l'heure où une inflation record affecte les plus précaires et fait se détourner les consommateurs des produits locaux sous signe de qualité, pourtant gage de valeur ajoutée pour les territoires ;
- la gestion et le partage de l'eau, sujet plus que jamais d'actualité au regard de la sécheresse hivernale 2022-2023.



AGRICULTURE, ALIMENTATION,
FORÊT, PÊCHE
regions-france.org



COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Alain Rousset

Président de commission

Président de la Région Nouvelle-Aquitaine

DÉMARCHE DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

La mise en œuvre de cette démarche a été une composante centrale de l'activité de la commission aménagement du territoire en 2022. Les enjeux et les responsabilités sont particulièrement importants dans ce domaine pour les Régions qui ont toutes des compétences en matière d'élaboration et de mise en œuvre de documents de planification stratégique à l'échelle régionale.

C'est en particulier le cas pour les Régions de l'hexagone (sauf l'Île-de-France) qui doivent modifier les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) afin d'intégrer les mesures de réduction de l'artificialisation à échéance de février 2024. Le ZAN représente dès lors pour les Régions un dossier politiquement compliqué et techniquement complexe à gérer, nécessitant une forte mobilisation des élus et des services.

AUDITION DU PRÉSIDENT DU GROUPE LA POSTE

L'échange entre Philippe Wahl et les élus régionaux en charge de l'aménagement du territoire a, de toute évidence, constitué un temps fort de l'activité de la commission en 2022. En effet, de par leurs compétences en matière d'aménagement du territoire et plus globalement de cohésion économique, sociale



Audition de Philippe Wahl, PDG du groupe La Poste par la Commission

et territoriale, les Régions sont pleinement concernées par la problématique de la présence de La Poste dans les territoires. À ce titre, elles attachent une importance particulière au maintien des activités de ce groupe dans les territoires les plus en difficultés, notamment certaines zones rurales, périurbaines mais aussi urbaines.

TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PROFESSEUR LAURENT DAVEZIES

Laurent Davezies, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) est incontestablement un des grands spécialistes français en matière



Temps d'échanges avec le professeur Davezies

de décentralisation et d'aménagement du territoire. Cet échange a ainsi permis d'éclairer les élus sur les grands enjeux dans ce domaine qui constitue une des compétences-clés des Régions depuis plusieurs décennies. Il a de fait permis d'aborder quelques grandes orientations envisageables afin de clarifier l'action de l'État, des Régions et des autres niveaux de collectivités dans un souci d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'intervention publique dans notre pays.

CHIFFRES-CLÉS

7 réunions de la commission,
en présentiel ou en visio, ont été organisées
en 2022 dont 2 spécifiquement sur le ZAN.

1 atelier sur territoires ruraux et ZAN réunissant + de 100 participants

a été organisé dans le cadre du congrès de Régions de France à Vichy en septembre 2022.

De nombreuses réunions

des groupes de travail (SRADDET, PNR, politique de la ville, contractualisation) rattachés à cette commission ont aussi été organisés en 2022.

MÉTHODOLOGIE ET PERSPECTIVES

La démarche du ZAN et la négociation du volet mobilité des CPER devraient constituer les priorités de travail de la commission pour 2023.
Au-delà de ces deux sujets majeurs, d'autres dossiers devraient aussi mobiliser fortement les Régions, en particulier la seconde phase de l'agenda rural (France Ruralités) et l'avenir de la politique de la ville.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
regions-france.org

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

Les Cars Express pour décarboner la route de manière juste et durable

L'annonce de la Première Ministre concernant les futurs investissements en matière d'infrastructures de transports donne la priorité au ferroviaire, la colonne vertébrale des mobilités du quotidien.

100 Milliards d'ici 2040 c'est un engagement important qui devra être concrétisé dans une loi de programmation annuelle que les collectivités réclament à juste titre. Dans ce plan tourné vers la décarbonation des transports et la « solidarité entre les territoires », privilégiant les programmes plutôt que les projets afin de régénérer l'existant, il convient de ne pas négliger le rôle de la route - 1 Million de km en France. Le ferroviaire ne pourra doubler sa part modale sans une meilleure performance du gestionnaire d'infrastructure, sans la réussite de la concurrence et sans une meilleure connexion avec les services qui utilisent la route.

Les médias se sont focalisés sur les fameux RER métropolitains, alors que les membres du COI se sont accordés sur la nécessité de renforcer les services express régionaux métropolitains. Cette dernière appellation est privilégiée plutôt que le terme RER, une manière de sortir de la dimension urbaine et d'intégrer les services sur route comme les Cars Express. En attendant la mise à niveau des infrastructures ferroviaires et afin d'anticiper ce besoin de connexion avec la route, il conviendrait de lancer une analyse dans chaque Région sur la déclinaison locale d'un plan national Cars Express à l'image du système qui a été mis en place autour de Madrid.



Les Cars Express en gare routière d'Aix-en-Provence

La Région Sud a lancé ses LER lignes express, le Grand Est les intègre autour du RER de Strasbourg, la Région Île-de-France et IDFM ont lancé cette réflexion, la Région Nouvelle Aquitaine, s'appuyant sur le succès de la ligne Créon-Bordeaux, va mettre à l'étude ce système pour l'ensemble de la métropole.

L'ouverture des négociations entre l'État et les Régions sur le volet mobilités des CPER représente une belle occasion pour définir avec les métropoles les besoins en mobilités et en interconnexions (importance majeur des pôles d'échanges multimodaux) des périphéries et des zones rurales dépendantes de la voiture.

Transdev sera aux côtés des Régions comme elle le fait déjà sur les lignes interurbaines et scolaires pour déployer ces nouveaux services express au bénéfice de la mobilité durable et du pouvoir d'achat des Français.



LE MOT DE NOS PARTENAIRES

TDF, un acteur du numérique pleinement engagé en Île-de-France

Partenaire des collectivités depuis sa création, TDF accompagne naturellement les Régions en tant qu'opérateur d'infrastructures numériques dans leur stratégie d'attractivité et de développement des nouveaux usages.

Alors que la crise sanitaire a accéléré des changements déjà à l'œuvre, nous sommes fiers d'accompagner le Conseil régional d'Île-de-France dans ses projets d'amélioration de connectivité dans les transports. En déployant l'infrastructure télécom dans de nombreuses gares d'Île-de-France, TDF participe directement à la transformation de ces gares comme lieux de vie, lieux animés et ouverts sur la ville où se mêlent commerces et tiers-lieux, voyageurs et riverains.

Plus que de la connectivité, nous apportons ici une pierre à l'édifice du Grand Paris en participant au développement et au renforcement de la qualité des réseaux qui composent la région métropole.

L'équipement en infrastructure 4G-5G multi-opérateur de la future ligne de métro 18 du Grand Paris Express, et la finalisation du déploiement de la fibre optique des réseaux d'initiative publique des Yvelines et du Val d'Oise, participent de cette logique. Celle de concevoir le territoire francilien comme un espace interconnecté, où mobilité et sédentarité n'ont aucune incidence en termes de qualité de connexion à internet.

Enfin, emblème par excellence de la Région Île-de-France, la Tour Eiffel a une histoire intimement liée à notre groupe puisque c'est depuis son sommet que TDF diffuse la télévision et la radio sur toute la Région. 2022 a d'ailleurs été une année remarquable puisque TDF a installé une nouvelle antenne haute de six mètres au sommet de la Tour pour diffuser le DAB+, la radio numérique.



Future ligne 18 du Grand Paris Express



BEI : 800 m€ d'investissement pour le Canal Seine-Nord Europe

Partenaire des collectivités territoriales, la Banque européenne d'investissement a consacré 3,6 Mds€ en 2022 à des investissements d'infrastructures publiques plus vertes dans l'hexagone. Parmi ces projets signés l'an dernier, la BEI participe au financement du Canal Seine-Nord Europe à hauteur de 800 M€, soit 16% du coût total d'un chantier estimé à 5,1 Mds€ et déjà débuté.

Financé par une combinaison de subventions publiques de l'Europe, de l'Etat, de la Région Hauts-de-France et des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de la Somme, ce canal de 107 km de long permettra à des péniches de grand gabarit de circuler entre la France, la Belgique et les Pays-Bas en connectant le réseau fluvial français aux 20 000 km de voies européennes. Une solution très écologique pour le transport de marchandises : les émissions carbone du transport par voie fluviale sont jusqu'à 5 fois inférieures à celles de la route, un seul bateau pouvant transporter en une seule fois jusqu'à l'équivalent de 220 camions.

L'apport de la BEI s'opère à travers un prêt s'étalant sur 30 ans à l'établissement public de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet. Il contribue ainsi pour une large part à son financement par les collectivités territoriales, à hauteur de 1,1 Md€, soit 21% de l'investissement nécessaire à la réalisation d'un ouvrage dont la mise en service est prévue pour la fin 2030.



Action Logement, reconnu d'utilité sociale, relève le défi du logement abordable et durable

Dans un contexte où les demandes de logement social explosent dans certains territoires, où l'acte de construire devient de plus en plus complexe et où la paupérisation des locataires est grandissante, Action Logement amplifie son engagement pour augmenter sa puissance de production et son niveau d'exigence en matière de qualité, de sobriété et de performance énergétique.

Pour répondre avec pertinence aux besoins des territoires dans leurs diversités et contribuer ainsi à leur développement et à leur attractivité, les différentes entités du Groupe implantées dans les Régions construisent, réhabilitent et financent une offre nouvelle de logements abordables de haute qualité technique, architecturale et environnementale.

RETOUR SUR 1 OPÉRATION LIVRÉE FIN 2022

Innover pour les économies d'énergie et la décarbonation dans les Hauts-de-France

À Cambrai (59), Clésence, filiale d'Action Logement Immobilier, a livré une nouvelle résidence construite à partir de containers maritimes recyclés proposant 15 logements accessibles aux personnes présentant un handicap et accompagnées par l'association Arpe.



Fabien Rivierre Architecte, pour Clésence à Cambrai

COMMISSION

CULTURE, SPORT, JEUNESSE, CITOYENNETÉ



Hervé Morin

Président de commission
Président de la Région Normandie



Catherine Morin-Desailly

En charge de la Culture et Jeunesse
Conseillère régionale de la Région Normandie



Pierre Pouliquen

En charge du Sport
Vice-Président de la Région Bretagne

CINÉMA

Après une période de crise sanitaire au cours de laquelle les Régions sont intervenues, en complément de l'État, pour financer le secteur en soutien à la création, à la production et aux jeunes auteurs, Régions de France a répondu favorablement à l'in-



Audition d'Olivier Henrard, Directeur général délégué du CNC le 10 novembre 2022 par la commission Culture

vitation du Président du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), Dominique Boutonnat, à participer à un déjeuner de travail dans le cadre du Festival de Cannes.

Le renouvellement des conventions liant le CNC aux Régions pour 2023-2025 était au cœur des échanges qui se sont poursuivis au cours de l'audition d'Olivier Henrard, Directeur général délégué du CNC, le 10 novembre 2022 par les élus chargés de la Culture.

NOVEMBRE

ÉVÉNEMENT DÉDIÉ À L'ART ET LA CULTURE

Le Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles), principal syndicat du spectacle vivant public, et quatre associations d'élus (France Urbaine, l'AMF, l'AMRF et Régions de France) ont organisé les 29 et 30 novembre, au Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne, un événement consacré au service public de l'art et de la culture dont les objectifs étaient les suivants :

- améliorer la compréhension des enjeux croisés par une pédagogie mutuelle ;

- faire émerger des points d'accords ;

- réfléchir aux modalités de dialogue entre professionnels et élus, et aux espaces de travail communs aux échelons territoriaux et locaux.

Claire Fita, Vice-Présidente de la région Occitanie pour la Culture pour tous, le patrimoine et les langues régionales était présente à ces deux journées de travail au nom de Régions de France.

OCTOBRE

SOUTIEN À LA TENUE DES FESTIVALS EN 2024

L'annonce brutale le 25 octobre au Sénat de Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, remettant en cause la tenue des festivals culturels et grands événements prévus aux mêmes dates que les Jeux Olympiques et paralympiques de 2024, n'a pas manqué de provoquer la stupeur et d'installer une très vive inquiétude dans les Régions.

Régions de France s'est mobilisée, par une lettre adressée à la Ministre de la Culture, en soutien aux acteurs du secteur pour que la concertation puisse rapidement se mettre en place réunissant représentants de l'État, collectivités et professionnels (syndicats, réseaux et fédérations). Les élus régionaux étaient également représentés par Paul Molac, député du Morbihan, Conseiller régional, lors d'une conférence de presse organisée le 9 décembre à Rennes au Conseil Régional de Bretagne à l'occasion des Rencontres Trans Musicales de Rennes.

OCTOBRE

SUIVI DES MISSIONS SUR LES ORCHESTRES ET LES OPÉRAS

En lien avec l'Association française des orchestres (AFO), la Réunion des Opéras de France (ROF) et Les Forces Musicales ainsi que tous les acteurs de ce secteur, Régions de France a assuré une présence

vigilante et active au sein des missions dédiées conduites sous l'égide du ministère de la Culture. Dans le prolongement de sa participation au forum des orchestres organisés à Metz à la fin de l'année 2021, Régions de France poursuivra en 2023 sa contribution au projet de pacte lyrique et symphonique en cours de finalisation.

MARS

PUBLICATION DE L'ÉTUDE SUR LES POLITIQUES DE JEUNESSE DES RÉGIONS

Réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), le laboratoire Arènes et la chaire Territoires et mutations de l'action publique (TMAP), cette étude vise à mieux comprendre comment les conseils régionaux prennent en compte les jeunes dans leurs politiques publiques.

Trois principaux mouvements ont ainsi repérés :

- un mouvement de consolidation continu de la compétence des conseils régionaux en matière de gestion des lycées ;
- un mouvement qui se traduit par la structuration, plus récente, d'un nouveau champ d'intervention relatif à l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes ;
- un mouvement qui se caractérise par un affaiblissement en matière de formation professionnelle.

DÉCEMBRE

SIGNATURE ENTRE RÉGIONS DE FRANCE ET PARIS 2024 DE LA CONVENTION DE LABELLISATION « TERRE DE JEUX 2024 »

Le 6 décembre, Carole Delga, Présidente de Régions de France et Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques & Paralympiques de Paris 2024, ont signé une convention de labellisation "Terre de jeux 2024". Un partenariat qui souligne l'engagement des Régions au quotidien

pour faire vivre les Jeux Olympiques et le sport, partout sur les territoires.

En 2023, l'Atelier sport va, au cours des trois réunions fixées par semestre, suivre les questions liées à l'implication des Régions dans l'organisation des grands événements sportifs, dont plus particulièrement les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 en Régions (notamment parcours de la flamme, animations spécifiques prévues, billetterie), au suivi des actions engagées via l'Agence nationale du Sport, à l'identification des projets sportifs territoriaux (PST).



Signature Terre de jeux 2024

MÉTHODOLOGIE ET PERSPECTIVES

En 2023, la commission Culture se réunira à jour fixe dans le mois selon un rythme défini tous les 2 mois autour des grands dossiers pour l'année à venir que sont, notamment, les 40 ans des FRAC, le Pass culture, les politiques patrimoniales, sans oublier les langues régionales et la contribution de Régions de France aux grands événements de l'année comme les festivals de Cannes et d'Avignon ou encore le festival d'art lyrique et d'Opéra d'Aix-en-Provence.

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

La Région Pays de la Loire et le groupe Up, mobilisés aux côtés des jeunes

Dans le cadre de leur action en faveur de la jeunesse et de l'accès à la culture ou à la pratique sportive, la Région des Pays de la Loire et la Région Sud avaient déjà mis en place la solution E-pass Jeunes auprès de 200 000 lycéens et apprentis.

En 2022, la Région des Pays de la Loire a souhaité récompenser l'effort et le mérite des jeunes de moins de 26 ans qui cumulent études et emploi, souvent sur des secteurs qui ont du mal à recruter, avec la prime « prim'ojob » d'un montant de 200 €.

Plus de 17500 demandes ont été traitées grâce à notre solution UpEpss, interface unique qui permet à la fois aux les bénéficiaires de déposer leurs demandes et d'utiliser la prime, et à la Région de les traiter et de lancer le versement. Un choix payant sur les court et long termes, grâce aux possibilités d'évolution et la souplesse du dispositif, qui peut être simplement étendu à de nouveaux publics, services ou partenaires.



CULTURE, SPORT,
JEUNESSE, CITOYENNETÉ
regions-france.org

COMMISSION **ÉCONOMIE**

TOURISME, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, INNOVATION, NUMÉRIQUE, ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE



Laurent Wauquiez

Président de commission

Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Stéphanie Pernod

Présidente déléguée

Développement économique

Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Franck Louvrier

Président délégué Tourisme

Vice-Président de la Région Pays de la Loire



Daniel Leca

Président délégué

Enseignement supérieur

Vice-Président de la Région Hauts-de-France

La commission Économie de Régions de France présidée par Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, couvre des thématiques à forts enjeux pour l'action des Régions, les territoires et les entreprises : développement économique, tourisme, enseignement supérieur et recherche, numérique, mais aussi économie sociale et solidaire, attractivité et export.

La commission plénière réunit l'ensemble des élus régionaux, et s'appuie pour la conduite des travaux au quotidien sur trois commissions déléguées. Lieux de débats et d'échanges entre les élus des Régions, ces commissions permettent de partager les bonnes pratiques et de définir les lignes stratégiques communes que les Régions souhaitent, à travers Régions de France, porter dans le débat public.

THÈMES FORTS DE LA COMMISSION ÉCONOMIE

Dans le contexte de la relance, de la crise énergétique et de l'élaboration par les Conseils régionaux de leurs nouvelles stratégies de développement économique (SRDEII), la commission Économie (réunie cette année à 4 reprises) s'est mobilisée sur de nombreux chantiers d'intérêt commun pour les Régions :

- impact de la crise sanitaire et aides aux entreprises, notamment aux commerçants ;
- définition des nouveaux SRDEII (quelles priorités dans le contexte post-covid et de déstabilisation géopolitique avec la guerre en Ukraine ?) ;
- soutien à la réindustrialisation et aux relocalisations, dans toutes les dimensions (innovation, financement en propres, fonds « souverains », foncier...) ;
- digitalisation des entreprises et cybersécurité.

ÉCONOMIE / THÈME 1 SRDEII

Les travaux menés par la commission dans le cadre de la définition des nouveaux SRDEII (2021-2027), ont été appréhendés comme une occasion importante pour clarifier le cadre stratégique et de gouvernance de leur action, et ainsi conforter le chef de filât régional en matière économique sur les territoires. Dans le contexte de crise et de relance, des thématiques fortes comme l'attractivité, le soutien à l'industrie, le tourisme, l'économie sociale et solidaire, les nouveaux instruments financiers (fonds propres), le numérique (digitalisation, cybersécurité), ont été mises en lumière. Trois enjeux transverses ont aussi fait l'objet cette année d'échanges nourris entre les élus et les services (Groupe de travail SRDEII), dans le cadre du chantier des SRDEII :

- Comment consolider la gouvernance des SRDEII, son pilotage dans la durée et la coopération entre la Régions et les collectivités infrarégionales ?
- Comment mieux articuler les différents schémas de la région (SRDEII, SRDTL pour le tourisme, SRES-RI pour la recherche, CRDEFOP pour la formation) dans une logique de continuum de la stratégie d'action régionale et de complémentarité de ses interventions (schéma intégrateur) ?
- Comment promouvoir les priorités de filières régionales, dans un bon équilibre entre un soutien à l'ensemble de l'économie et des entreprises, et volonté de poursuivre sur la voie de la « spécialisation intelligente » ?

ÉCONOMIE / THÈME 2 RÉINDUSTRIALISATION ET RELOCALISATION

Les Régions ont été en 2022 en première ligne sur le

thème de la réindustrialisation : remettre l'industrie au cœur des territoires, soutenir les démarches de relocalisation, promouvoir la décarbonation des activités, répondre aux besoins en compétences des industries et filières d'avenir, trouver des solutions à la pénurie de foncier pour des grands projets d'implantation, en lien avec les intercommunalités et l'État, et dans un contexte de durcissement de la réglementation (ZAN – Zéro Artificialisation Nette), renforcer notre soutien à l'export en repensant les dispositifs publics (Team France Export, notamment). Pour appuyer ces travaux, la commission Économie a donné lieu à des riches échanges et auditions avec les partenaires et filières (ex : audition d'Alexandre Saubot, président de France Industrie), ainsi qu'à l'élaboration de nombreuses contributions et positions communes (consultation France 2030), visant à démontrer le rôle-clé des Régions pour reconquérir une souveraineté industrielle, pour activer tous les leviers de l'action publique (formation, l'orientation, innovation, accompagnement et financement des entreprises), et créer des écosystèmes locaux dynamiques indispensables au réarmement industriel de notre pays. Dans cette perspective, la refonte de la politique des pôles de compétitivité (phase 5), en lien avec les partenaires, a constitué un temps fort de l'année.



Carole Delga à la 6^e édition T-Day, 13 septembre 2022 : intervention sur la table ronde « Transformons nos territoires pour plus de souveraineté ».

ÉCONOMIE / THÈME 3 **CYBERSÉCURITÉ**

La commission Économie a fait des enjeux de la digitalisation et de la cybersécurité des axes forts de sa réflexion en 2022, la crise Covid ayant mis en évidence l'importance stratégique du numérique



Réunion de travail de la commission autour de la cybersécurité

et des risques en matière de cybersécurité pour les entreprises, les administrations et les citoyens. Dans ce cadre, plusieurs actions importantes ont été pilotées, en lien avec la commission Économie :

- le déploiement des CSIRT, centres d'assistance d'urgence régionaux dans les Régions, dans le cadre du plan de relance et d'un travail étroit avec l'ANSSI ;
- la signature d'un partenariat opérationnel entre Régions de France et la Direction générale de Gendarmerie en vue de renforcer leur coopération sur la cybersécurité, sur tous les volets (partage d'expertise, couverture territoriale, formation) ;
- la résilience des infrastructures numériques, avec la mobilisation active et concertée de Régions de France et de ses partenaires de Territoires Unis sur l'achèvement de la couverture « très haut débit » du territoire et faire valoir le rôle clé des collectivités dans la réussite du chantier de fermeture du réseau cuivre (2026-2030).

PERSPECTIVES

En 2023, la commission Économie entend poursuivre activement ses discussions et ses travaux sur les chantiers majeurs de l'action économique, en priorité : la souveraineté industrielle, la décarbonation, en mobilisant tous les outils d'action (fonds propres, foncier, etc.), le soutien aux transformations des filières, la refonte des dispositifs de soutien à l'export.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En matière d'Économie sociale et solidaire (ESS), l'année 2022 a été marquée, au sein des Régions, par l'élaboration de leurs Schémas régionaux de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) dans lesquels s'inscrivent leurs Stratégies régionales ESS (SRESS).

Au cœur des échanges qui se sont tenus tout au long de l'année entre les Régions au sein de Régions de France, ces stratégies régionales et leurs outils d'accompagnement ont fait apparaître une volonté de tenir compte des spécificités des structures de l'ESS, tout en les intégrant pleinement aux politiques économiques régionales. Pour plusieurs Régions, il s'agit là de créer des ponts « inspirants » entre l'économie sociale et solidaire et l'économie dite « classique ».

Pour concrétiser cette année d'échanges entre les Régions et illustrer cette tendance, l'Avise a d'ailleurs réalisé - en partenariat avec Régions de France - un article sur leurs nouvelles SRESS intitulé « L'ESS toujours présente au sein des nouvelles politiques régionales ».



COMMISSION DÉLEGUÉE TOURISME



Réunion de travail de la commission déléguée Tourisme

FÉVRIER

INSTALLATION DES COMITÉS ÉTAT-RÉGION POUR LE TOURISME

Un accord du 15 février 2022, entre le Gouvernement et Régions de France, a permis l'organisation d'une déclinaison territoriale du Plan « destination France », confirmant l'installation des Comités État-Région chargés de la piloter. Il s'agit d'un pas important dans l'organisation de la compétence tourisme et dans la dynamique de co-construction d'une stratégie nationale avec les collectivités territoriales. Elle permet notamment d'articuler la gestion des crédits déconcentrés du plan « destination France » avec les actions engagées par les collectivités, et d'éviter l'enchevêtrement de finances publiques.

Concrètement, l'État et les Régions actent l'inscription de la mise en œuvre du plan dans une logique de contractualisation État-Régions, associant les autres niveaux de collectivités. Cette méthode doit permettre de territorialiser et démultiplier de manière ciblée les efforts de l'État, en opérant des choix cohérents selon les spécificités et les potentiels avérés des Régions.

Chaque comité État-Région a ainsi un rôle d'impulsion et de coordination territoriale essentiel. Les ini-

tiatives d'Atout France et de l'ADEME menées dans le cadre du plan « destination France » et ayant vocation à mobiliser les Régions s'inscrivent dans ces comités.

Le pilotage des comités est placé sous l'égide du préfet de Région et du président de Région, qui associeront un comité élargi pouvant reprendre la composition du Comité de filière national (fédérations, élus et institutionnels du tourisme) et donnant une place importante aux représentants des autres niveaux de collectivités.

MAI

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT “LES RÉGIONS ET LES ENTREPRISES AU SERVICE DU TOURISME : DE L’AMBITION COMMUNE À LA MISE EN ŒUVRE D’UNE STRATÉGIE D’EXCELLENCE”

Alliance France Tourisme et Régions de France ont organisé une rencontre entre élus et dirigeants d'entreprises le 24 mai 2022.



Petit déjeuner débat du 24 mai 2022

Symboles d'une volonté de co-construction entre secteur public et privé au service d'un pan tout entier de notre économie nationale, les différentes interventions ont largement évoqué les orientations

communes à mener autour de la relance de l'investissement, de la transformation de l'offre touristique, de la dynamisation de la formation et de la relance de l'attractivité des emplois.

Structuré autour de deux tables rondes, retransmis en direct, ce rendez-vous a permis d'aborder les enjeux essentiels sous le prisme de l'expérience quotidienne des élus territoriaux et de celui de la vision économique des dirigeants d'entreprises de dimension nationale.

AVRIL

PLAIDOYER DES RÉGIONS POUR UN TOURISME D'EXCELLENCE, NUMÉRIQUE ET RESPONSABLE

En complément de la publication du livre blanc des Régions pour l'élection présidentielle, et afin d'appeler l'attention des candidates et candidats au besoin urgent pour le tourisme, premier secteur économique de la France, de disposer d'une stratégie claire et cohérente, autour d'équilibres nouveaux, plus durables et améliorés sur le plan environnemental, les Régions de France ont publié le 6 avril 2022 un plaidoyer dédié.



Ce document est structuré autour de 12 propositions. Ces mesures entendent notamment permettre la modernisation de la gouvernance du secteur et la mise en place d'un cadre d'action simplifié pour des politiques publiques ambitieuses. Elles constituent les axes de la feuille de route que les Régions ont proposé au nouveau gouvernement, pour co-construire les conditions de

rayonnement des destinations françaises.

Le plaidoyer a été remis par Franck Louvrier, Président de la Commission déléguée tourisme, à Mme Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, lors de leur réunion de travail le 6 octobre 2022, et a servi de base de travail aux échanges entre la Commission et la Ministre lors de sa venue dans les locaux de Régions de France le 16 novembre 2022.



Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée du Tourisme et Franck Louvrier, Président de la commission déléguée Tourisme de Régions de France

PERSPECTIVES

En 2023, la commission Déléguée Tourisme poursuivra activement son action de dialogue et de co-construction avec les professionnels et le Gouvernement, dans le contexte de l'accueil de grands événements sportifs internationaux en France en 2023 et 2024, et de la transformation du secteur.

CHIFFRES-CLÉS

9 réunions de la commission déléguée tourisme

dont un petit-déjeuner avec les grandes entreprises du secteur (Alliance France Tourisme)

17 auditions de personnalités du secteur

Ministres, parlementaires, Commission européenne, entreprises, syndicats/filière

1 atelier thématique

sur le thermalisme et le tourisme de bien-être lors du Congrès des Régions de Vichy



Atelier Congrès des Régions de France à Vichy



**ÉCONOMIE TOURISME, ESS,
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, INNOVATION,
NUMÉRIQUE, ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE**
regions-france.org

**COMMISSION
ÉCONOMIE
TOURISME, ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE,
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE, INNOVATION,
NUMÉRIQUE, ATTRACTIVITÉ
INTERNATIONALE**

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

La Caisse d'Épargne, 1^{er} financeur des collectivités françaises

Premier financeur des collectivités françaises en cours, la Caisse d'Epargne est fortement engagée avec les Régions pour le développement et la transformation de tous les territoires. Quelques exemples :

- Partenaire de la Région Pays de la Loire, la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire distribue un produit d'épargne bancaire destiné à financer les projets de croissance verte et d'économie circulaire des PME et ETI locales.
- La Caisse d'Epargne CEPAC accompagne la Région Sud dans le fonds TERRA NEA dédié à la transition écologique et énergétique.
- La Caisse d'Epargne Grand Est Europe est un des acteurs de la distribution du Prêt Participatif Grand Est, dispositif de la Région Grand Est pour le soutien financier des TPE et PME.
- La Région Corse et la CE CEPAC ont investi dans le fonds TRAVALCA pour l'accompagnement des entreprises régionales.
- La Région Réunion a investi dans le fonds RunAissance sponsorisé par la CE CEPAC qui offre un dispositif de place pour répondre aux besoins en fonds propres des PME.
- Région Sud Investissement a confié la gestion de deux de ses fonds concernant une cinquantaine d'entreprises à la société de capital investissement Small Capital, filiale de la CE CEPAC.

Orange Cyber Défense, prestataire de référence pour les Régions

La connectivité THD, essentielle pour répondre à l'accélération des usages numériques constitue un atout majeur pour le développement des territoires et l'attractivité des Régions. Cependant face à des cybers menaces croissantes et visibles, il est nécessaire que chacun ait conscience des risques associés aux usages numériques.

Les Régions, pilotes du développement économique sur les territoires, l'ont compris en mettant en place les CSIRT, centre de réponse aux incidents cyber au profit des entités implantées sur le territoire régional.

Orange Cyber Défense, prestataire de référence pour les Régions, les accompagne sur la sensibilisation à la menace de Cyber-attaques comme cela a été fait avec l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre Val de Loire, Nouvelle Aquitaine et la Réunion.

Acteur engagé dans la dynamique des territoires intelligents et acteur majeur de la cyber protection, Orange, en partenariat avec les associations d'élus dont Régions de France, organise un événement hybride cybersécurité et territoires intelligents le mardi 23 mai prochain à Paris.

En 2023, la cybersécurité est un enjeu pour les territoires : cet événement sera l'une des étapes de notre partenariat.

Le dispositif ECOgaz avec GRTgaz

Dans un contexte énergétique inédit tant au niveau européen et national lié à la guerre en Ukraine, GRTgaz a développé avec l'ADEME et TEREGA un dispositif destiné à informer en temps réel le grand public de la situation sur le réseau de transport de gaz pour encourager les comportements vertueux permettant de maîtriser et réduire les consommations de gaz, contribuant à limiter les risques pour à la sécurité de l'approvisionnement et à la continuité d'acheminement en gaz, en particulier en ce qui concerne le chauffage qui représente une grande part des consommations hivernales.

La situation et les perspectives de passage de l'hiver gazier ainsi que le dispositif Ecogaz ont fait l'objet d'échanges entre les équipes de GRTgaz et les représentants des Régions lors d'un webinaire organisé dans le cadre du partenariat pérenne entre Régions de France et GRTgaz.

La charte d'engagement Ecogaz a été signée par Régions de France, avec un engagement en particulier par la réalisation des actions auprès de ses adhérents et employés qui lui permettront de prendre une part active au déploiement des écogestes, et par plusieurs Régions. L'effet cumulé de l'ensemble des gestes des citoyens, des collectivités et entreprises mobilisés au bon moment contribuera à garantir l'équilibre du réseau et minimiser les délestages éventuels de nos grands industriels, pourvoyeurs d'emplois et acteurs essentiels au maintien de notre compétitivité.



Rencontre entre Carole Delga et Thierry Trouvé, Directeur général de GRTgaz, pour évoquer les grands enjeux liés au réseau de transport de gaz

COMMISSION ÉDUCATION, ORIENTATION, FORMATION, EMPLOI



François Bonneau

Président de commission

Président de la Région Centre-Val de Loire



Kamel Chibli

Président délégué Education-Orientation

Vice-Président de la Région Occitanie



David Margueritte

Président délégué Formation-Emploi

Vice-Président de la Région Normandie

Le 15 novembre, aux 1^{ères} rencontres inter-Régions sur l'orientation organisées à Orléans par le président François Bonneau, la ministre Carole Grandjean découvre la boîte à outils complète des Régions à disposition de l'Éducation nationale.



Première rencontre inter-Régions sur l'orientation

POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI RÉGIONALISÉ

L'étude « Vers un service public régional de l'emploi et de la formation professionnelle ? », présentée au Conseil des Régions le 6 décembre 2022, a appuyé notre plaidoyer pour un pilotage de France Travail à l'échelle régionale. En commandant cette étude au printemps 2022, Régions de France souhaitait préfigurer la régionalisation de la compétence emploi portée par son Livre blanc. Régions de France a donc retenu la proposition d'Elezia Conseil pour décrire les scénarios possibles. Une première publication a été faite au 18^e Congrès des Régions à Vichy.

Le projet France Travail, apparu entre temps dans l'agenda politique national, a écarté pour le moment la régionalisation de l'emploi. La priorité à court terme des Régions est de conforter leur mission d'Autorité organisatrice de la formation. Une contribution en ce sens a été adressée en fin d'année au gouvernement.

FAIRE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE UN CHOIX

Les élus et services des Régions ont participé très activement en fin d'année à la concertation sur la réforme

des lycées professionnels. Prêtes à accompagner la réforme pour faire de la voie professionnelle une voie choisie, elles se sont investies fortement dans les 4 groupes de travail constitués par le gouvernement.

La voie professionnelle a été trop délaissée par les ministres de l'Éducation nationale ces dernières années. Cela n'a pas été le cas pour les Régions, qui n'ont cessé de la soutenir. Pour maintenir l'offre de formation sur l'ensemble du territoire, la proposition-phare des Régions est de leur confier la maîtrise effective de la carte des formations initiales de la voie professionnelle, au lycée et en apprentissage. Une contribution en ce sens était en cours d'écriture pour envoi aux ministres début 2023.

UN GUIDE ÉTAT-RÉGIONS-DÉPARTEMENTS

Le ministère de l'Éducation nationale, Régions de France et Départements de France ont publié le 13 juillet un guide commun pour la mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle des collectivités sur les adjoints-gestionnaires des lycées et collèges.

Élaboré dans le cadre d'un groupe de travail commun, ce guide apporte des réponses partagées aux principales questions soulevées par la mise en œuvre des dispositions de l'article 145 de la loi 3DS du 21 février 2022.

MÉTHODOLOGIE

La Commission s'appuie sur 15 groupes de travail permanents, 9 sur les enjeux de formation et d'emploi, 6 sur les sujets de l'éducation et de l'orientation. Et sur des groupes ad hoc créés selon les besoins partagés.



**ÉDUCATION, ORIENTATION,
FORMATION, EMPLOI**
regions-france.org

CHIFFRES-CLÉS

10 réunions de la commission

5 rendez-vous avec les ministres

Olivier Dussopt, Pap Ndiaye et Carole Grandjean

2 webinaires

“Jeunesse les solutions des Régions” le 8 février

“Orientation : les propositions des Régions” le 9 mars

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

La Poste, au service des Régions

La Poste a l'ambition de relever les défis sociaux, territoriaux, écologiques et numériques. En Grand Est elle accompagne le programme “lycée 4.0” : 70 000 lycéens ont ainsi reçu le jour de la rentrée, leur matériel informatique. 80% des collèges et lycées français sont équipés de Pro-note, logiciel de gestion de vie scolaire proposé par Docaposte. En Occitanie, La Poste a participé à l'événement «ID Métiers» organisé par la Région. 1700 jeunes visiteurs ont pu découvrir les métiers et formations diplômantes proposés par le groupe qui soutient aussi le projet des écoles de la 2^{nde} chance, piloté par le Conseil Régional. Les Régions peuvent aussi compter sur La Banque Postale pour financer leurs projets : la Région Pays-de-la-Loire a passé 5 émissions obligataires avec elle pour un montant total de 75 M€ à taux fixe pour financer son programme d'investissements : lycées, formation continue, aménagement du territoire... Qu'il s'agisse d'accompagner les transitions, de contribuer à la réussite des jeunes ou de financer les projets du territoire, La Poste, entreprise à mission, est au service de tous et utile à chacun.

Le Crédit Mutuel et la Soderec

Le Crédit Mutuel, avec une offre diversifiée de services, accompagne les Régions avec engagement, proximité et innovation. La Soderec, sa filiale experte de la maîtrise d'ouvrage des équipements collectifs, permet aux Régions de mieux maîtriser leurs différents projets d'investissements dans des bâtiments utiles à leurs territoires. Elle agit le plus souvent en qualité de mandataire des Régions pour mener à bien des opérations diversifiées, par exemple dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche, du tertiaire ou de la santé. Le développement durable est au cœur de l'accompagnement offert par la Soderec auprès des Régions.



En Région Auvergne-Rhône-Alpes le nouveau lycée Gergovie à Clermont-Ferrand, inauguré en 2022, présente des qualités environnementales exceptionnelles : structure bois-paille, matériaux biosourcés, bâtiment à énergie positive, zéro énergie fossile, label E4-C2 soit le maximum possible. Le Crédit Mutuel et la Soderec sont fiers de contribuer à la réussite de nombreux projets régionaux.

L'AFPA partenaire des Régions

L'Afpa met son offre au service des politiques régionales de formation professionnelle et de développement économique, en s'inscrivant dans les orientations définies par les Régions dans le cadre de leurs schémas directeurs (CPRDFOP, SRDE2I, SRADDET) et de leurs Programmes régionaux de formation professionnelle. Chaque direction régionale de l'Afpa adapte son appareil de formation et son offre afin d'être au rendez-vous des grands plans sectoriels portés par les Régions, avec par exemple :

La contribution de l'Afpa, grâce à ses incubateurs de compétences Hydrogène, aux stratégies déployées par les Régions : le Plan Hydrogène Vert engagé par la Région Occitanie, et son projet GENHYO (Génération hydrogène Occitanie) ou la stratégie Hydrogène de la Région Grand Est qui comporte un axe dédié au développement des compétences pour accompagner les mutations industrielles ;

La politique de la mer de la Région Bretagne qui porte un pôle européen de formation auquel l'Afpa participe à travers notamment son centre national de formation aux métiers du nautisme à Auray ou sa formation nationale de scaphandrier à Lorient ;

La politique de la Région Sud pour l'économie de la mer et la Croissance Bleue, à laquelle l'Afpa contribue avec la labellisation « by CINav » (campus de l'industrie navale) des formations Afpa ; L'utilisation de la réalité virtuelle immersive dans le recrutement et la découverte des métiers ; La création d'un atelier dans le centre Afpa de Marseille dédié à l'industrie navale avec la reproduction d'un sous-marin pour mettre les stagiaires dans les conditions réelles d'exercice de ces métiers.

COMMISSION EUROPE ET INTERNATIONAL



Renaud Muselier

Président de commission

Président de la Région Sud
Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Flora Mattéi

Présidente déléguée Europe

Vice-Présidente de la Collectivité de Corse



Patricia Telle

Présidente déléguée International

Vice-Présidente de la Collectivité territoriale de Martinique

Renaud Muselier (Président Région Sud), Nicolas Dara-gon (Vice-Président Région AURA) et Irène Tolleret (députée européenne Renew) lors de l'atelier « Les Régions au cœur de l'Europe de proximité » du congrès de Régions de France, Vichy, 15 septembre 2022.



Première rencontre inter-Régions sur l'orientation

MARS

COMMISSION EUROPE ET INTERNATIONAL EN MARGE DU SOMMET DES VILLES ET DES RÉGIONS D'EUROPE

À l'occasion du 9^e Sommet des Villes et Régions d'Europe à Marseille (3-4 mars), la Commission Europe et International s'est réunie pour aborder des sujets primordiaux comme les modalités de soutien de réfugiés ukrainiens impactés par l'invasion de la Russie et la préparation de la programmation 2021-2027 des fonds FEDR/FSE+/FTJ.



Les élus régionaux en charge de l'Europe et de l'International ont pu réaffirmer leur mobilisation lors des situations de crise et leur attachement

à la cohésion des Régions européennes auprès d'Apostolos Tzitzikostas, alors président du Comité Européen des Régions.

MAI

CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE : LA JEUNESSE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES RÉGIONS FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

À l'occasion de la journée de l'Europe le 9 mai, et une année spécialement dédiée à la jeunesse, les Régions de France, la Région Grand Est et le Comité européen des Régions ont convié à Strasbourg au Parlement européen et au Conseil régional du Grand Est plus de 200 jeunes lycéens, apprentis et/ou membres des Parlements régionaux de la jeunesse pour les sensibiliser aux enjeux européens et écouter leurs revendications sur la place qu'ils souhaitent occuper dans l'Europe de demain.

Cette journée a notamment été l'occasion d'un débat sur la manière de renforcer leur participation à la vie publique et aux processus décisionnels.



Conférence sur l'avenir de l'Europe au Parlement européen



DÉCEMBRE

SÉMINAIRE DE LANCEMENT DE LA PROGRAMMATION À TOURS

La programmation 2021-2027 FEDER/FSE+/FTJ fut lancée officiellement à Tours le 5 décembre.

Dans la capitale tourangelle, Carole Delga, François Bonneau et Laurence Boone ont pu signifier l'importance de la politique de cohésion pour le développement harmonisé et stratégique des territoires européens et d'accès facilités au marché de l'emploi.

En complément de ces appels à une politique de cohésion préservée, Isabelle Boudineau a pu souligner les ambitions des programmes régionaux en matière de transition écologique, d'orientation, formation, emploi, de développement économique et de développement territorial.



Séminaire national de la politique européenne de cohésion 2021-2027 à Tours en décembre 2022

CHIFFRES-CLÉS

3 réunions de la commission Europe

particulièrement active dans la préparation des Comités État-Régions, instance d'orientation et d'échanges sur la mobilisation des fonds européens en France.

+ de 20 groupes de travail ont pu être animés par Régions de France sur la thématique.

Participation à + de 60 groupes de travail réunions extérieures, majoritairement orchestrées par l'ANCT.

MÉTHODOLOGIE ET PERSPECTIVES

L'année 2023 sera particulièrement importante dans la mobilisation des fonds structurels pour les Régions, elle est marquée par une transition entre deux périodes de programmation :

- dernière année pour la réalisation de projets de la programmation 2014-2020, les autorités de gestion régionales sont intensément mobilisées pour garantir une clôture sécurisée ;

- les Régions seront fortement impliquées pour le lancement des dispositifs de la programmation 2021-2027.

À la veille des élections européennes, les Régions françaises seront un partenaire clé de la défense de la politique de cohésion, à l'appui de la Commission, et des institutions souhaitant la voir préservée dans ses finalités et son ambition.



EUROPE ET INTERNATIONAL
regions-france.org

À l'occasion de la journée de l'Europe, échange des jeunes avec Roberta Metsola, Présidente du Parlement européen, Clément Beaune, Secrétaire d'État français chargé des affaires européennes, Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, Apostolos Tzitzikostas, Président du Comité européen des Régions, et toute l'équipe de la série « Parlement ».

JUIN

VALIDATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT FRANCE ET DES PROGRAMMES RÉGIONAUX FEDER/FSE+/FTJ POUR LA PROGRAMMATION 2021-2027

Après 3 ans et demi de travail, la Commission Européenne a validé l'Accord de Partenariat France pour la programmation 2021-2027. Cet accord est le fruit d'un compromis politique entre État et Régions sur les orientations principales des fonds FEDER, FSE+, FTJ et FEAMPA en France, et ouvre la voie à l'importante étape de validation des programmes régionaux.

Rappelons-le : 100% du FEDER et 35% du FSE+ seront gérés au niveau régional pour la prochaine programmation, soit près de 15 Mds € sur toute la programmation.



COMMISSION DÉLÉGUÉE INTERNATIONAL

MARS

REMISE DU RAPPORT DE L'OCDE SUR L'INTERNATIONALISATION ET L'ATTRACTIVITÉ DES RÉGIONS FRANÇAISES AUX AUTORITÉS FRANÇAISES ET À LA COMMISSION EUROPÉENNE



Lamia Kamal Chaoui remet le rapport de l'OCDE à Agnès Reiner, Nathalie Berger et Jean-Baptiste Cazaubon

Jeudi 10 mars, dans les locaux de Régions de France, Lamia Kamel Chaoui, Directrice du Centre de l'OCDE pour l'entrepreneuriat, les PME, les Régions et les villes a remis aux autorités françaises, la Commission européenne et à Régions de France, le Rapport sur l'internationalisation et l'attractivité des Régions françaises.

L'élaboration de ce rapport, fruit d'un travail de plus d'un an, a reposé sur un dispositif d'enquête mené par l'OCDE auprès des acteurs de l'internationalisation et de l'attractivité au sein et avec le concours de trois Régions pilotes, La Réunion, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur, également représentées lors de la remise de ce document. De nombreux services ministériels et opérateurs de l'État ont également participé à ce travail coordonné au niveau national par l'ANCT en partenariat avec Régions de France.

Les enseignements tirés de cette approche incubée par l'OCDE dans le cadre français ont été repris sur demande de la DG Regio de la Commission européenne dans le cadre d'une collaboration de l'OCDE avec d'autres pays de l'Union.

SOUTIEN DES RÉGIONS FRANÇAISES À L'UKRAINE

Depuis le commencement de l'agression armée de l'Ukraine par la Russie le 24 février, les Régions de France se sont pleinement mobilisées pour apporter tout leur soutien au peuple ukrainien. Cela s'est manifesté par un engagement entier pour organiser les actions de solidarité nécessaires, tant vis-à-vis des populations ukrainiennes qu'en vue de l'accueil de déplacés.

La mobilisation des Régions est notamment passée par un engagement financier fort et par l'organisation de l'accueil des déplacés ayant fui les zones de combat et la mise en place de dispositifs permettant un accueil fidèle aux valeurs de la France, avec l'ensemble des collectivités concernées et aux côtés de l'État.



S.E. Vadym Omelchenko, Ambassadeur d'Ukraine en France, Carole Delga, Gérard Larcher, Laurent Wauquiez, lors du Congrès de Régions de France à Vichy, le 16 septembre 2022

Des coopérations ont par ailleurs été engagées entre Oblasts ukrainiens et Régions françaises.

Depuis le début du conflit, Régions de France entretiennent un lien permanent avec l'Ambassade d'Ukraine en France, et a organisé des temps d'échanges avec S.E. Monsieur l'Ambassadeur Vadym Omelchenko (Congrès de Régions de France du 16 septembre 2022, Commission déléguée internationale du 10 novembre 2022) ou avec les associations et ONG engagées sur place.

MAI JOURNÉE DES RÉGIONS POUR LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES ET DES CHERCHEURS

Régions de France a organisé, le 18 mai, la Journée des Régions pour la mobilité européenne et internationale des jeunes et des chercheurs, en partenariat avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DAECT), l'OFAJ, l'OFQJ, Campus France, l'agence Erasmus + Education et Formation et France Volontaires.

Les élus ont ainsi eu l'occasion d'échanger sur les politiques régionales en faveur de la mobilité européenne et internationale des jeunes et des chercheurs, et les actions à engager pour renforcer l'accompagnement. Les organisations partenaires des Régions sont ensuite intervenus devant les élus pour présenter leur activité.

Cette journée a par ailleurs été l'occasion de présenter aux élus, en avant-première, la nouvelle édition de l'observatoire territorial de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs, fruit d'un partenariat entre Campus France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'AVUF, France Ukraine et Régions de France.

L'événement s'est terminé par la signature du nouvel accord de partenariat rapproché entre l'Agence Erasmus + France / Education Formation, et Régions de France, qui doit servir au déploiement du nouveau programme Erasmus+ 2021-2027 en France, pour tous les territoires.

Pour mémoire, les Régions ont développé depuis de nombreuses années des politiques ambitieuses d'accompagnement de la mobilité des jeunes en Europe et à l'international, en partenariat avec les acteurs compétents. Avant la crise sanitaire, elles y consacraient chaque année plus de 50M€ d'aide (plus de 45 000 jeunes accompagnés).



Journée des Régions pour la Mobilité européenne et internationale des Jeunes et des chercheurs, 18 mai 2022



EUROPE ET INTERNATIONAL

regions-france.org

CHIFFRES-CLÉS

3 réunions de la commission déléguée internationale

Organisation d'une journée

des Régions pour la Mobilité européenne et internationale des jeunes et des chercheurs

Animation de groupes de travail sur les priorités de la commission

Solidarité internationale, mobilité internationale des jeunes, Ukraine, coopération transfrontalière, ...

MÉTHODOLOGIE ET PERSPECTIVES

En 2023, dans le cadre du partenariat signé entre le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et Régions de France en novembre 2020, la Commission déléguée internationale déployera sa feuille de route autour de 4 priorités :

- solidarité internationale-Éducation citoyenne à la solidarité internationale ;
- soutien aux situations d'urgence (crises humanitaires, soutien à l'Ukraine) ;
- développement de l'attractivité économique internationale ;
- mobilité européenne et internationale des jeunes et chercheurs.

COMMISSION MOBILITÉ, TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES



Franck Leroy

Président de commission

Président de la Région Grand Est



Franck Dhersin

Président délégué

Vice-Président de la Région Hauts-de-France



Jean-Luc Gibelin

Président délégué

Vice-président de la Région Occitanie



Michel Neugnot

Président délégué

Vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

ASSUMER UNE VISION MULTIMODALE DE LA MOBILITÉ

De la loi SRU (2002) à la LOM (2020), les compétences des Régions se sont progressivement renforcées au profit d'une plus forte lisibilité des offres de mobilités au bénéfice de ses usagers.

Autorités organisatrices de la mobilité, et cheffes de file de l'intermodalité, les Régions et leurs établissements publics participent de plus en plus fortement au financement des infrastructures et des matériels roulants. Elles ont un rôle d'aménageur du territoire sur la gestion et prévision des flux et de leurs inscriptions territoriales présentes et futures, tant pour les voyageurs que les marchandises (logistique). Elles planifient l'intermodalité et les infrastructures au travers d'une contractualisation concertée avec les collectivités.

DÉFENDRE « UN NEW DEAL FERROVIAIRE »

Les présidents de Régions ont interpellé le Gouvernement pour un « New Deal ferroviaire, à la mesure des crises, des défis de nos générations et du changement climatique ».



Rencontre entre Carole Delga et Mathieu Chabanel autour des enjeux du new deal ferroviaire

Pour développer leurs offres de mobilité et répondre aux besoins de la transition écologique en favorisant le report modal, les Régions ont engagé des

discussions pour garantir une maîtrise des charges de leurs transports et en maîtriser tout effet sur les prix pour les usagers, et pour concevoir un nouveau modèle économique des péages ferroviaires pour développer l'offre et assurer sa pérennité. Elles ont fixé les conditions de réussite du dialogue État-Régions pour investir et financer à long terme les infrastructures.

METTRE EN ŒUVRE UNE GOVERNANCE DE LA MOBILITÉ À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES



Mobilités Atelier transports

En 2022, l'intégralité des Régions a mis en œuvre les outils de gouvernance prévus par la LOM. Elles ont préfiguré et installé les comités régionaux des partenaires, instance de dialogue et de concertation avec l'ensemble des parties prenantes du secteur des mobilités ainsi que les usagers. Ces instances traduisent une gouvernance locale déjà opérationnelle.

Les Régions agissent à plusieurs échelles : régionales et interrégionales au travers de leurs réseaux ferroviaires et routiers, mais également pour la proximité tant avec les métropoles et leurs aires d'attractions périurbaines, que dans les territoires moins denses hors agglomération. Elles construisent et expérimentent également dès aujourd'hui le titre unique de demain.

CHIFFRES-CLÉS

842 sujets d'échanges de nos 450 experts des Régions

mobilisés par la commission en 2022
sur les thématiques des mobilités

100 Mds € en 10 ans c'est le montant
des investissements nécessaires exprimés
par les présidents de Régions pour
un « new deal ferroviaire »

275 « bassins de mobilité » réunissant,
sous l'égide des Régions, les collectivités locales
pour répondre aux enjeux des mobilités de proximité

PERSPECTIVES

**En 2023, la commission poursuivra son lobbying
pour concrétiser une future loi de programmation
et garantir le financement des mobilités décarbonées, en rappelant le rôle essentiel des Régions dans leurs mises en œuvre à l'échelle de la proximité.**



**MOBILITÉ, TRANSPORTS,
INFRASTRUCTURES**
regions-france.org

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

Une réflexion originale sur le train dans la société : un Hackaton pour le design du futur train et du service de la ligne régionale Marseille / Toulon / Nice

En décembre 2021, Alstom et Transdev ont lancé le contrat portant sur la fourniture de 16 trains intercités de 8 voitures destinés à la ligne Marseille-Toulon-Nice. Suite à sa mise en œuvre, Alstom a organisé un évènement de créativité collective pour comprendre comment attirer les habitants du territoire et les touristes vers le train et provoquer un transfert modal vers une mobilité régionale durable. Cet « hackathon design » a offert un temps de réflexion partagée réunissant une trentaine d'étudiants issus de 3 écoles supérieures de design régionales : l'École Camondo Méditerranée à Toulon, l'Zcole Supérieure de Design à Marseille et BE-SIGN The Sustainable Design School à Cagnes-sur-Mer, avec l'animation de l'agence de design Yellow Window.

Cet exercice a permis de poser une réflexion et une vision plus larges et plus prospectives du rail et trouver des leviers pour promouvoir la mobilité ferroviaire en Région Sud. Il s'est articulé autour de 4 grandes phases : le contexte pour introduire le périmètre et partager les données d'entrée collectées en amont par les étudiants lors de voyages exploratoires sur la ligne, l'idéation avec des jeux de rôle citoyens et des brains stormings pour générer les idées, le prototypage pour conceptualiser les idées et enfin les « pitches » avec des présentations devant un jury.



Organisée sur 2 journées, cette démarche a été fructueuse pour tous les acteurs et mobilisatrice pour la communauté étudiante impliquée dans ce projet. Elle a permis d'apporter un nouveau souffle aux réflexions sur l'avenir du ferroviaire et ses éléments d'attractivité. Alstom est particulièrement fier d'avoir proposé cette initiative s'appuyant sur les compétences et les intuitions de jeunes étudiants vivant sur le territoire régional. Le soutien de Transdev, futur exploitant et de la Région Sud a conforté l'opportunité de cet « Hackaton design », première dans l'histoire du transport régional.

ALSTOM

transdev



COMMISSION MOBILITÉ, TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES



Gigafactory

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

Le COREM, collectif régional des acteurs de l'électromobilité

En Région Hauts-de-France, à la faveur de l'accueil de trois gigafactories de batteries, reflet de l'attractivité industrielle du territoire et du poids de sa filière automobile, le Conseil Régional a décidé de faire de l'électromobilité un axe stratégique du développement régional dans le cadre de la dynamique Rev3.

En partenariat avec Enedis et la Chambre de commerce régionale, la Région a donc décidé de lancer un collectif régional des acteurs de l'électromobilité (COREM).

Ce nouveau collectif réunit une quarantaine de participants issus du monde des entreprises, de la recherche, de la formation et des territoires rassemblés autour de grands objectifs :

Afficher l'ambition d'une Région leader de l'électromobilité

Son tissu économique ainsi que ses centres de recherche permettent à la Région de prétendre à un leadership national voire européen sur l'électromobilité.

Intégrer une prospective énergétique

Centrée sur les enjeux de mobilité, l'électromobilité ne peut cependant pas faire l'impasse sur la question énergétique de la production d'électricité.

Accompagner l'évolution des emplois

Le poids des emplois dans le secteur automobile et ses sous-traitants implique d'engager au plus vite des mesures de reconversion des salariés qui vont voir leur métier se transformer.

Décarboner le rail avec GRDF

Chaque jour, 3500 trains à motorisation diesel transportent passagers et marchandises à travers la France, car contrairement aux idées reçues, moins de la moitié du réseau ferré français est électrifié. Pour décarboner le rail, le BIOGNV, version renouvelable du Gaz Naturel Véhicule (GNV) produit localement à partir de la méthanisation de déchets organiques (déchets agricoles, alimentaires, etc) représente une solution disponible et à moindre coût. Plusieurs conseils régionaux se penchent sur la transition énergétique des transports régionaux dont ils ont la charge :

La Région Nouvelle-Aquitaine, à travers son programme Néo Terra et sa feuille de route « 100 % gaz vert en 2050 », soutient la filière biométhane, dont les gisements sont importants sur son territoire. En 2022, GRDF a accompagné le Conseil régional dans une étude préliminaire pour convertir une partie de ses trains TER au BIOGNV, notamment les rames X73500.

La Région Hauts-de-France, qui est l'une des principales productrices de biométhane en France est également intéressée par l'hybridation des motorisations des TER grâce à une configuration associant BIOGNV et batteries.

GRDF accompagnera également les autres Régions (Grand Est, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, etc.), qui se montrent intéressées par la suite des travaux qui seront menés par la région Nouvelle-Aquitaine, la SNCF, le Ferrocampus et GRDF.

L'application Sereno de RATP Dev

En 2022, plusieurs filiales de RATP Dev en France ont déployé l'application Sereno, destinée à sécuriser davantage le bon déroulement des transports scolaires au profit des Régions.

Solution innovante qui permet de s'assurer, à distance, qu'aucun enfant n'a été oublié dans un autocar à la fin d'un service de transport scolaire, Sereno fonctionne avec des QR codes que le chauffeur doit scanner à l'arrière du véhicule à la fin du trajet, une fois la vérification du car effectuée. Sinon une alarme est envoyée dans les 10 mn au conducteur et dans les 20 mn au centre de contrôle.

Cette application simple, qui a pour objectif de rassurer tout à la fois les parents, les conducteurs et les autorités organisatrices – les Régions, compétentes en termes de transport scolaire –, compte parmi les projets lauréats d'Innov&Go, challenge interne annuel de RATP Dev qui encourage et promeut l'innovation.

Elle est notamment déployée dans la Région Grand Est par la filiale Champagne Mobilité, qui opère sur le territoire du Grand Reims et d'Epernay.

La réouverture au trafic voyageurs de la ligne rive droite du Rhône, une première en France depuis 2016

Depuis 1973, la ligne dite de la « rive droite du Rhône » entre Givors et Nîmes était dédiée au transport de marchandises. Depuis le 29 août 2022, elle accueille à nouveau des circulations commerciales voyageurs.

Les TER du réseau de transport de la Région Occitanie, liO, relient désormais les gares de Pont-Saint-Esprit et de Bagnols-sur-Cèze à Avignon-Centre et Nîmes-Centre, dotant l'est du Gard d'une desserte ferroviaire, avec 5 allers-retours quotidiens.

Ce projet a pu voir le jour grâce à un travail partenarial fructueux entre la Région Occitanie qui a financé en majorité ce projet dans le cadre de son Plan Rail, SNCF Réseau qui a réalisé les études et travaux et SNCF Gares et Connexions qui a aménagé les pôles d'échanges multimodaux.

À horizon 2026, les trains marqueront 6 arrêts supplémentaires (Laudun-l'Ardoise, Roquemaure, Ville-neuve-lès-Avignon, Aramon, Remoulins et Marguerittes) après des travaux de réhabilitation de haltes et de création de nouveaux PEM.

Cette seconde étape de la réouverture de la ligne marquera l'achèvement de ce projet pour développer la mobilité sur les territoires.





COMMISSION OUTRE-MER ET ÉCONOMIE MARITIME



Huguette Bello
Présidente de commission
Présidente de la Région Réunion

MAI **L'APPEL DE FORT-DE-FRANCE**

À l'occasion d'un séminaire organisé dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne (PFUE 2022), les Présidents des Régions et Collectivités d'Outre-Mer ont lancé depuis Fort-de-France en mai 2022 un appel particulièrement important sur le plan politique, institutionnel mais aussi économique et social.

Cet appel solennel est d'abord et avant tout à destination de l'État. Les élus d'Outre-Mer demandent explicitement à l'État de changer sa politique d'aide au développement de leurs territoires frappés par la pauvreté. Ils attirent de fait l'attention de l'État sur la situation de "mal-développement structurel" et les "inégalités de plus en plus criantes" dont souffrent les populations d'Outre-Mer.

Plus globalement, les Présidents des Régions et Collectivités d'Outre-Mer souhaitent notamment définir un nouveau cadre d'application des politiques publiques pour qu'elles soient plus proches des "réalités propres de chaque région" et placer les leviers de décision "au plus près des territoires".

SEPTEMBRE **L'ATELIER ORGANISÉ À VICHY DANS LE CADRE DU CONGRÈS DE RÉGIONS DE FRANCE**

A l'occasion du congrès de Régions de France qui s'est tenu les 15 et 16 septembre 2022 à Vichy, un atelier spécifique a été organisé sur la dimension institutionnelle et ses perspectives d'évolution pour les Régions et Collectivités d'Outre-Mer.

Piloté par Huguette Bello, ce temps d'échanges a permis à Véronique Bertile, Maître de conférences

à l'université de Bordeaux et secrétaire générale de l'association des juristes en droit des Outre-Mer, de rappeler toutes les spécificités de ces Régions en matière institutionnelle. Il a de fait permis de mettre en exergue le besoin d'évolution dans ce domaine, dans le contexte de l'appel de Fort de France et suite à la rencontre du Président de la République avec les Présidents des Régions et Collectivités d'Outre-Mer du 7 septembre 2022.



Atelier Outre-Mer lors du congrès 2022 de Régions de France

LE DIALOGUE PERMANENT AVEC LE MINISTÈRE DE L'OUTRE-MER

Ce dialogue s'est poursuivi tout au long de l'année 2022, aussi bien au niveau politique qu'au niveau des services. À cet égard, les échanges collectifs des Directeurs généraux des Régions et collectivités d'Outre-Mer avec la Direction générale de l'Outre-Mer (DGOM) ont été particulièrement utiles pour obtenir et clarifier un certain nombre d'informations sur des sujets importants pour le développement

de ces territoires. C'est en particulier le cas en ce qui concerne l'avenir des Contrats de Convergence et de Transformation (CCT) dont l'échéance initiale était décembre 2022.

C'est aussi le cas de l'Octroi de mer dont l'avenir continue d'être incertain malgré la volonté unanime des Régions et Collectivités d'Outre-Mer de maintenir ce dispositif particulièrement important pour leur développement économique et social.

C'est enfin le cas de la politique européenne de cohésion dont la bonne mise en œuvre et gestion est indispensable pour assurer le financement de nombreux projets d'infrastructures (de transport, de traitement des déchets, d'assainissement...) essentiels pour le développement des Régions ultramarines.

Il a de fait permis d'aborder quelques grandes orientations envisageables afin de clarifier l'action de l'État, des Régions et des autres niveaux de collectivités dans un souci d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'intervention publique dans notre pays.

MARS ÉLECTIONS TERRITORIALES 2022 À SAINT-MARTIN ET À SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Les 20 et 27 mars derniers, les habitants des collectivités territoriales de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon ont été appelés aux urnes pour renouveler, comme tous les cinq ans, les élus de leur Conseil territorial.



Louis Mussington, Président du Conseil territorial de Saint-Martin

À la suite de ces élections, le Conseil territorial de Saint Martin a élu Louis Mussington comme Président, qui succède ainsi à Daniel Gibbs.

À Saint-Pierre-et-Miquelon, Bernard Briand a été reconduit dans ses fonctions de président.



Bernard Briand,
Président du Conseil
territorial de
Saint-Pierre-et-Miquelon

PERSPECTIVES

Le suivi de l'appel de Fort-de-France, dans ses différentes composantes, devrait constituer une des principales priorités de travail de la commission pour 2023.

Plusieurs sujets, plus spécifiques, tels que l'avenir des Contrats de Convergence et de Transformation (CCT) et celui de l'Octroi de mer seront aussi au centre des travaux de la commission eu égard à leur importance pour le développement économique et social des Régions d'Outre-Mer.

Au niveau européen, le suivi de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'Union pour les Régions ultrapériphériques constituera aussi une des priorités de la commission.



**OUTRE-MER ET
ÉCONOMIE MARITIME**
regions-france.org



COMMISSION SANTÉ, FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

Marie-Guite Dufay

Présidente de commission
Présidente de la Région
Bourgogne Franche-Comté



Françoise Jeanson

Formations sanitaires et sociales
Vice-Présidente de la Région
Nouvelle-Aquitaine



MARS

SIGNATURE DU PROTOCOLE ÉTAT RÉGIONS

Le 14 mars 2022, l'État et les Régions ont signé un protocole visant notamment à pérenniser les créations de places et les revalorisations salariales mises en œuvre par le Ségur de la Santé.

Le protocole prévoyait d'augmenter les capacités de formation de 20% par rapport aux capacités actuelles. Il prévoyait aussi la mise en place d'un comité de suivi qui n'a pas vu le jour en dépit des nombreuses démarches de Régions de France en ce sens tout au long de l'année 2022.



Signature du protocole État-Régions

UN SUIVI SUR DES SUJETS PRÉCIS

- Mission « accompagnement de l'universitarisation des professions paramédicales », conduite par Christine Ammirati : la représentation de RDF au sein du COPIL de la mission est assurée, par François Jeanson, Vice-présidente en charge de la santé en Région Nouvelle-Aquitaine.
- Suivi du Ségur de la Santé et du protocole État-Régions en faveur des formations sanitaires et sociales.
- Mission conduite par Jean-Michel Jolian, délégué ministériel en charge de la concertation sur la vie étudiante au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : volet versement des bourses aux étudiants des formations sanitaires et sociales.
- Les droits d'inscription annuels en Institut de formation en masso-kinésithérapie, à la suite de la décision rendu par le Conseil d'État le 7 octobre dernier 2022.
- L'Accès aux soins de premier recours et la réponse territoriale aux déserts médicaux .



**SANTÉ, FORMATIONS
SANITAIRES ET SOCIALES**
regions-france.org

SEPTEMBRE

ATELIER SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS LORS DU CONGRÈS DES RÉGIONS

La Région dispose, au même titre que la Commune et le Département, de la possibilité d'attribuer des aides destinées à favoriser l'installation ou le maintien de professionnels de santé dans certaines zones sous-denses.

À ce titre, elle est un acteur essentiel pour favoriser l'installation des médecins aux côtés des agences régionales de santé. Cet atelier a été l'occasion d'aborder les marges de manœuvre des différents acteurs qui agissent pour la santé des Français.

PERSPECTIVES

La Commission poursuivra son implication sur ces sujets en 2023, selon le rythme régulier de quatre réunions par semestre, tout en accordant notamment, sur le plan de l'organisation des travaux de la commission, une attention au lancement d'un groupe de travail Santé-Environnement et à celui d'une étude annuelle qui pourrait comprendre un recensement précis des politiques régionales de Santé (les grands axes, les feuilles de route) ou encore les principaux dispositifs mis en œuvre (maisons de santé, salariat des médecins, coordination de soin).



Atelier du congrès des Régions consacré à l'accès aux soins et à l'offre de santé

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

Des initiatives innovantes en matière de santé et de prévention

Partenaire depuis plus de 10 ans de Régions de France, engagée à ses côtés au service des Régions et de leurs agents, la MNT a toujours eu à cœur de leur proposer des initiatives innovantes en matière de santé et de prévention. Cette démarche constitue la pierre angulaire de notre action dans les territoires et nous proposons régulièrement des programmes de prévention afin de réduire durablement les risques professionnels.

Lauréat des Prix santé et mieux-être au travail (PSMT) de la fonction publique territoriale en 2021, le Conseil régional Grand Est a ainsi pu bénéficier de l'accompagnement de la MNT pour engager un projet de prévention du risque bruit. Ensemble nous avons notamment imaginé une formation sur mesure qui a permis de franchir une étape décisive, et aujourd'hui un groupe de travail pluridisciplinaire continue d'avancer sur cette problématique.

C'est un véritable tremplin pour aller plus loin et faire avancer la prévention. Au-delà de l'accompagnement post-PSMT prévu, la MNT va ainsi continuer d'apporter son expertise à la collectivité. De quoi franchir une étape décisive dans la prévention du risque bruit et plus globalement dans la défense du bien-être au travail.

COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Gilles Siméoni

Président de commission

Président du conseil exécutif de Corse



Agnès Langevine

Présidente déléguée

Vice-Présidente de la Région Occitanie



Anne Claudius-Petit

Biodiversité

Conseillère régionale de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



Jean-Michel Buf

Déchets et Économie circulaire

Conseiller régional de la Région Pays de la Loire



Hubert Dejean de la Batie

Rénovation énergétique

Conseiller régional de la Région Normandie



Eric Fournier

Planification énergétique

Conseiller régional de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES ATTENTES FORTES VIS-À-VIS DES RÉGIONS, ACTRICES CLÉS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La commission a co-construit une feuille de route transversale et 7 feuilles de route sectorielles dans l'ensemble des domaines de la transition (Eau, Biodiversité, Planification Climat-Air-Energie, Hydrogène, Déchets et économie circulaire, Bâtiment durable), complétées par une feuille de route opérationnelle sur le transfert de la politique Natura 2000.

OUTILLER LES RÉGIONS POUR UN PILOTAGE VOLONTAIRE DE LEURS INVESTISSEMENTS À L'AUNE DE LEUR IMPACT SUR LE CLIMAT

Chacune des politiques publiques que les Régions mettent en œuvre, chacun des euros qu'elles investissent dans le cadre de leurs compétences doit avoir un retour sur investissement en matière de développement durable et de transition écologique.

Pour cela, les Régions se sont donné une méthode de travail publiée le 27 septembre 2022 : la méthodologie du "budget vert" ou "évaluation climat" développée dans le cadre d'un partenariat entre Régions de France et l'Institut de l'Économie pour le Climat (I4CE) avec 4 Régions pilotes en phase expérimentale.

Une démarche complémentaire a été engagée en partenariat avec la Caisse des dépôts et Consignations Biodiversité pour déployer une méthodologie de l'empreinte biodiversité du budget régional avec 3 Régions pilotes.

CLARIFIER ET RENFORCER LES COMPÉTENCES CLIMAT-AIR-ENERGIE ET BIODIVERSITÉ

La réforme de la politique Natura 2000 actée dans la loi 3DS, avec la préparation du transfert partiel du pilotage des sites terrestres aux Régions qui ne l'avaient pas demandé, a nécessité une mobilisation

suivie de Régions de France afin de clarifier la responsabilité et les moyens donnés aux Régions de cette politique.

Dans le cadre de la préparation de la future programmation pluriannuelle de l'énergie, Régions de France a activement défendu une approche décentralisatrice pour le développement des énergies renouvelables en lien avec les objectifs des planifications régionales et un rôle de concertation voire de régulation renforcé pour les futurs comités régionaux de l'énergie créés par la loi Climat et résilience.

Les négociations sur la réforme du service public de la performance énergétique de l'habitat prévu par la loi Climat et Résilience ont abouti à un élargissement de la gouvernance de l'ANAH à la représentation des Régions sans la reconnaissance demandée dans la loi du rôle d'animation et de coordination qu'elles jouent déjà.



Commission Transition écologique délocalisée à Bruxelles, présidée par le président Simeoni

CHIFFRES-CLÉS

8 réunions de la commission,

dont 1 réunion délocalisée à Bruxelles

5 ateliers

feuilles de route thématiques avec les élus

50 réunions de groupes de travail

14 auditions

du CESE, de la Cour des comptes,

des missions d'inspection, et **contribution**

à 7 textes réglementaires

1 délégation régionale

de 30 participants à

la visite du parc éolien en mer de Guérande-St-Nazaire
en partenariat avec la Région Pays de La Loire

1 atelier sur l'hydrogène au service des territoires

au Congrès des Régions de France à Vichy

2 PUBLICATIONS POUR VALORISER LE RÔLE CROISSANT DES RÉGIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **2^{ème} édition de l'enquête sur les actions concrètes et innovantes des Régions en faveur de la Transition écologique** (100 fiches-actions – novembre 2022). Les Régions ont la capacité de faire émerger et d'accompagner des solutions pour la transition écologique des territoires à partir de politiques volontaristes et de dispositifs innovants.

• **Recueil de 30 dispositifs participatifs des Régions pour la transition écologique.** Pour élaborer, suivre et faire perdurer les engagements en faveur de la transition écologique, les Régions jouent un rôle clé pour associer, à l'échelle pertinente, les différents publics et rendre compréhensibles leurs politiques grâce à des dispositifs de concertation, d'information, de consultation et de co-construction.

UNE ANNÉE 2023 FACE AUX MULTIPLES DÉFIS CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

Face aux tensions sur les ressources, la répétition des épisodes extrêmes, le besoin d'indépendance énergétique et la nécessaire sobriété des usages, trois priorités seront poursuivies pour accroître les solutions portées par les Régions.

- Favoriser une vision convergente et cohérente dans l'articulation des échelles locales, régionales et nationales sur les enjeux climatiques et énergétiques en clarifiant la marge de manœuvre régionale dans les exercices de planification écologique territoriale : trajectoire territoriale de décarbonation de la Stratégie française Energie-Climat, mix énergétique régionalisé de la Programmation pluriannuelle de l'énergie, intégration des enjeux territoriaux de l'adaptation au changement climatique du Plan national d'adaptation au changement climatique.

Clarifier les responsabilités et les moyens des Régions dans l'exercice de leurs compétences :

- > favoriser un cadre souple pour la création et l'installation des comités régionaux de l'énergie issus de la loi Climat et Résilience ;
- > accompagner les conditions du transfert de la compétence partielle Natura 2000 de l'État vers les Régions et obtenir une réévaluation des moyens de mise en œuvre de cette politique selon les besoins ;
- > réunir les conditions d'un Service public de la performance énergétique de l'habitat efficace avec un rôle animateur et coordinateur de la région en partenariat avec les collectivités infrarégionales.

- Renforcer l'outillage régional au service de la transition écologique des territoires en élargissant aux Régions volontaires la démarche du budget vert régional.

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

RTE accompagne la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans la mise en œuvre de sa stratégie hydrogène

Suite à l'annonce du Plan National Hydrogène, la Région Auvergne Rhône-Alpes se positionne comme un territoire précurseur pour la mobilité hydrogène avec le programme Zero Emission Valley (ZEV). Cette volonté s'est concrétisée par la création d'une société commerciale dont la Région est actionnaire, en charge de l'installation et l'exploitation de 20 stations hydrogène sur l'ensemble du territoire. La première station a été mise en service en février 2021 dans l'agglomération de Chambéry-Grand Lac. L'objectif du projet ZEV est de déployer plus d'une centaine de véhicules lourds, dont 50 autocars Région rétrofités et 11 bus, ainsi que 400 véhicules légers.

RTE a accompagné la Région sur l'analyse de la flexibilité de la consommation électrique des stations et les modalités de valorisation de cette flexibilité sur les différents mécanismes de marché. RTE poursuit cet appui au sein du comité hydrogène régional et en accompagnant l'agence Auvergne Rhône Alpes Entreprises dans le volet raccordement de projet d'électrolyseurs de forte puissance pour la production d'hydrogène pour le secteur industriel.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

regions-france.org



COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE MOT DE NOS PARTENAIRES

Un parc éolien avec ENGIE

Le 30 septembre 2022, Catherine MacGregor, Directrice générale d'ENGIE, François Patriat, Sénateur de la Côte-d'Or, Stéphanie Modde, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté en charge de la transition écologique, Marc Frot Vice-président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Éric Dudouet, Maire d'Étalante, Pascal Theis, Maire de Poiseul-la-Grange, et Nicolas Hoffmann, Maire d'Échalot, ont célébré les 10 ans des parcs éoliens de La Bretelle et d'Échalot.

Initié en 2003, mis en service en 2012, ce projet de 23 éoliennes de 46 MW est le reflet d'une constante coopération et d'un dialogue de confiance entre ENGIE et les acteurs de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Comme le souhait des élus de célébrer leurs 10 ans de mise en service en témoigne, ces parcs éoliens sont aujourd'hui bien intégrés localement et sont une composante importante du territoire.

Un réseau d'entreprises locales a été sollicité pour la construction et l'exploitation, une base de maintenance ENGIE a été installée à proximité et les retombées fiscales ont permis de contribuer au développement de nombreux projets locaux. Des solutions efficaces pour la préservation de la biodiversité ont été développées : détection et préservation de l'avi-

faune, suivi des migrations d'une cigogne noire, neutralisation de lignes électriques.

Ces parcs éoliens sont un exemple de la méthode de développement et d'exploitation des projets éoliens et solaires d'ENGIE formalisée aujourd'hui à travers le label « TED », Transition Énergétique Durable, développée avec Bureau Veritas. TED repose sur 9 engagements concrets autour de 3 enjeux centraux : Territoire, Nature et Climat. Les critères garantissent l'implication des parties prenantes tout au long de la vie des parcs, la préservation de la biodiversité à proximité des installations et l'optimisation de leur contribution à la lutte contre le dérèglement climatique.

Ces parcs illustrent l'ambition de la Région Bourgogne-Franche-Comté présidée par Marie-Guite Dufay de devenir une Région à énergie positive en 2050 avec 100 % d'énergie renouvelable.



À Saint-Nazaire, EDF met en service le 1^{er} parc éolien en mer de France

C'est en face de Saint-Nazaire qu'EDF et ses partenaires ont construit un ensemble de 80 éoliennes, implantées entre 12 et 20 km des côtes. La mise en service a été réalisée progressivement entre juin et novembre 2022 : le parc fonctionne désormais à pleine puissance, sa capacité de 480 MW pouvant produire l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 700 000 personnes.

Les équipes d'EDF ont mené pendant près de 10 ans un travail de concertation étroite avec toutes les parties prenantes, pour faire de ce parc une installation industrielle concrétisant la transition énergétique ancrée dans son territoire, via un débat public et surtout grâce à un dialogue continu avec les élus, les associations environnementales et les acteurs économiques locaux (en particulier les pêcheurs).

Pour les 25 années à venir, une centaine de personnes assurent l'exploitation et la maintenance du parc, depuis la base de maintenance de La Turballe : leurs expertises variées reflètent la diversité des nouveaux métiers de la transition énergétique.

Comme l'a souligné Christelle Morançais, présidente de la région Pays-de-la-Loire, lors de l'inauguration du parc de Saint-Nazaire : « Notre région a su bâtir, grâce au talent de nos entreprises, de nos chercheurs, et de nos écoles, une vraie filière d'excellence unique en France. »



L'UGAP accompagne la transition énergétique de la Région Bretagne

Partenaire de confiance de la commande publique régionale, l'UGAP est fière d'avoir pu accompagner en 2022 la Région Bretagne dans le diagnostic énergétique d'une centaine de lycées. Un projet ambitieux pour répondre aux obligations réglementaires de plus en plus contraintes en matière de transition énergétique et pour maîtriser les factures énergétiques dans un contexte de fortes tensions.

ALTEREA, titulaire du marché UGAP, a ainsi engagé un audit complet de la consommation énergétique de chacun des 116 lycées identifiés (état des lieux, recommandations et schéma directeur pour les travaux), en lien étroit avec le service immobilier des moyens généraux de la Région Bretagne ainsi que les équipes UGAP de la Direction territoriale de Rennes, garantes de la bonne exécution de la prestation.

Un projet d'envergure de maîtrise des coûts avec la mise en œuvre rapide d'actions de maîtrise de consommations d'énergie, mais aussi l'identification de la meilleure stratégie pour la réalisation de travaux de rénovation avec des objectifs énergétiques quantifiables, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Un accompagnement clé en main facilité par le recours à l'UGAP qui a permis à la Région Bretagne de gagner un temps précieux et de bénéficier dès l'expression de besoins d'une équipe d'experts dédiée.

Une relation de confiance sur ce projet comme sur d'autres qui s'est concrétisée cette année par la signature d'une convention partenariale entre la Région Bretagne et l'UGAP.



La Banque des Territoires accompagne la construction et la rénovation thermique des lycées

En 2022, la Région Bourgogne-Franche-Comté a bénéficié de 2 financements de la Banque des Territoires pour réaliser des travaux d'amélioration thermique et de construction neuve de bâtiments scolaires et péri-scolaires de 7 lycées, pour un montant global d'emprunt de 23 M€.

La performance énergétique des bâtiments publics est au cœur des préoccupations de la Banque des Territoires. Elle fait l'objet d'une offre dédiée : aide à la décision (pré-diagnostic, cofinancement d'études), financements, outils de suivi de consommation sont proposés.

Réduire les passoires thermiques fait partie des actions soutenues dans le cadre du Fonds vert annoncé en fin d'année 2022, auquel la Banque des Territoires apporte 1,2 Mds€ sur 5 ans (1 Md€ de prêts + 207 M€ d'appui en ingénierie pour l'aide à la décision et la planification des projets).

Le Fonds Vert permet aussi d'accompagner les projets de bonne gestion des ressources naturelles, de préservation de la biodiversité, de renaturation des villes et des espaces publics, ou encore les infrastructures nécessaires à l'adaptation au changement climatique.





L'OBSERVATOIRE DES POLITIQUES RÉGIONALES DE RÉGIONS DE FRANCE POURSUIT TROIS OBJECTIFS

- > Offrir aux Régions un outil d'aide à la décision publique sur chacune des politiques régionales.
- > Produire des données susceptibles d'étayer avec précision les positions portées collectivement par les Régions et alimenter les travaux conduits par les élus régionaux au sein des Commissions thématiques de Régions de France.
- > Devenir, à moyen et long terme, un véritable pôle ressources sur l'action des Régions, permettant de tisser des liens étroits avec le monde universitaire, de la recherche, les think tanks, etc.

Pour ce faire, l'Observatoire structure ses travaux sous l'impulsion des Commissions de Régions de France et s'appuie, sur le plan technique et opérationnel, sur des groupes de travail *ad hoc* mais aussi et surtout, sur trois groupes de travail pérennes :

le groupe de travail
Évaluation des politiques régionales

le groupe de travail
Contrôle de gestion, pilotage et performance

le groupe de travail
Connaissance et prospective territoriales

Tout en poursuivant ses travaux habituels de suivi de politiques régionales et fonctions supports (tourisme, éducation, formation, transition écologique, CPER, ressources humaines, etc), l'Observatoire s'est attaché en 2022, à réaliser un certain nombre d'études approfondies, par exemple :

- les politiques régionales en faveur de l'installation et du renouvellement des générations en agriculture, dans un contexte de montée en responsabilité des Régions ;
- le bilan de la programmation 2014-2020 de la gestion des fonds européens (FEDER-FSE-IEJ) par les Régions, dans la perspective de la programmation 2021-2027 ;
- la préfiguration d'un Service public régional de l'emploi et de la formation professionnelle, revendication forte des Régions depuis plusieurs années ;
- les complémentarités économiques entre les territoires, démontrant l'importance de chaque acteur et du rôle majeur des Régions pour créer des synergies.

En plus de ces travaux de fond, plusieurs "enquêtes flash" ont été réalisées pour répondre à des problématiques plus conjoncturelles tels que l'impact de l'inflation sur les budgets des Régions ou du dégel du point d'indice dans la fonction publique.



**L'OBSERVATOIRE DES
POLITIQUES RÉGIONALES**
regions-france.org

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES LIBERTÉS LOCALES !



Philippe Bailbe

Délégué général



Karine Goulet

Secrétaire générale,
adjointe au Délégué général



Marceau Quantin

Chef de cabinet

Une équipe administrative,
un pôle communication-médias
et des conseillers en charge
de plusieurs thématiques en lien avec
les politiques publiques régionales.



Hélène Aussignac

Conseillère agriculture,
agro-alimentaire, pêche et forêt



Violaine Hacke

Conseillère presse et médias
Prestataire de Régions de France



Jeremy Pierre-Nadal

Directeur de l'Observatoire des
politiques régionales, Conseiller
Économie Sociale et Solidaire (ESS)
et Ressources Humaines (RH)



Aurélie Radogewski

Assistante de la Présidence
et de la Direction générale



Lucia Rakotoalandraibe

Chargée de communication
et relations presse



Catherine Rouillé-Pasquali

Directrice de la communication



William Tissandier

Conseiller finances publiques



Frédéric Eon

Conseiller parlementaire,
juridique et fonction publique



Emmanuel Georges-Picot

Conseiller formation professionnelle,
éducation et emploi



Pascal Gruselle

Conseiller affaires européennes,
aménagement du territoire et Outre-mer



Sophie Marty

Assistante support aux conseillers
Chargée des relations partenariales



Clément Mongabure

Conseiller Pilotage
Fonds Européens



1 quai de Grenelle, 75015 Paris
Tel : 01 45 55 82 48 - contact@regions-france.org
www.regions-france.org

